

CONTRAT DE SITE

POUR L'ÉCONOMIE **ANGEVINE**

8 au conseil

ANIMER ET PROTÉGER L'ÎLE SAINT-AUBIN

la ville

L'ACCUEIL DES PETITS S'ADAPTE AUX **NOUVEAUX BESOINS**

> ACTUALITÉ



LE POINT SUR : le contrat de site signé le 21 novembre [4]

A LA UNE: Karim Aitkhama, international de futsal [5]

LE CHIFFRE: 2,3 millions de litres d'eau dans la piscine [5]

A SUIVRE: une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat [6]

Initiative: "Coup de pouce" à la lecture dans cinq quartiers [6]



>AU CONSEIL

Un projet pour rénover la ferme de l'île Saint-Aubin 📵

Nouvelle convention avec les maisons de quartier [8]

> LA VILLE

Un accueil des tout-petits adapté aux évolutions [10]

Desjardins, un parc habité à la place de la caserne [@] Les nouveaux ambassadeurs des villes jumelles [@]



> LES QUARTIERS

JUSTICES: trois jours

pour jouer au Trois-Mâts [@]

GRAND-PIGEON: une fête d'hiver en lumière [@]

Doutre: zoom sur Les Échos d'Outre-Maine [@]

Belle-Beille: ouverture de la Maison de l'étang [@]

> LE MAG'



Lo'Jo au festival du désert, au Mali

L'orchestre du lycée David a 20 ans [@]

> LE GUIDE

Bamako et la solidarité invités de Soleils d'hiver [@] Histoire d'un délice, les crémets d'Anjou [@] À la rencontre d'une œuvre du musée [@]



ÉDITORIAL

Angers, capitale de la solidarité

Traditionnellement, les fêtes de fin d'année sont un moment privilégié marqué par des élans de générosité et de solidarité. Ville laboratoire du développement durable, Angers consacre cette année son marché de Noël à la solidarité Nord-Sud et plus particulièrement à Bamako. Très engagée dans une démarche de coopération décentralisée avec Bamako dont nous nous apprêtons à fêter les 30 ans, notre ville participe ainsi à donner



un visage plus positif à la mondialisation.
Si un coup de projecteur est donné sur
cette action au moment de Soleils d'hiver,
c'est toute l'année que la Ville agit pour un
développement partagé : partagé entre
les hommes et les femmes, partagé entre
le Nord et le Sud, partagé entre les États,
partagés entre les collectivités locales.
Avec, toujours, l'Homme pour seul
référent, si on veut bien accepter qu'il soit

au centre de toute démarche de développement.

C'est pourquoi Angers s'engage dans une démarche d'achats éthiques et solidaires et tisse des liens étroits avec le Mali. Nul doute que cette édition 2003 de Soleils d'hiver prendra donc un sens tout particulier. Elle sera en tout cas une façon très symbolique de clore une année très chargée en événements. Je vous souhaite pour ma part, à vous ainsi qu'à vos proches, de très belles et très heureuses fêtes de fin d'année.

Jean-Claude Antonini Maire d'Angers

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation: service information • Édition: Ville d'Angers B.P. 23527 - 49035 Angers Cedex 01 • Directeur de la publication: Jean-Claude Antonini • Directeur de l'Information et de la Communication: Bernard Lecoq • Rédacteur en chef: François Lemoulant • Rédaction: Thierry Bonnet (photographe), Benoît Chanteloup, François Lemoulant, Marine Leroy, avec la collaboration de Marianne Bourgeois et Sylvain Bertoldi • Secrétariat "Vivre à Angers": Patricia Thibault et Sandrine Gaudicheau, 0241054131 • Secrétariat agenda culturel: Chantal Roby, 0241054134 • Dessin de Une: Franck Deniel • Conception graphique & maquette: MCM Information, 0476037830 • Publicité: Ouest-Expansion,

Chantal Roby, 0241054134 • Dessin de Une: Franck Deniel • Conception graphique & maquette: MCM Information, 0476037830 • Publicité: Ouest-Expansion, 0299351010 • Photogravure: Paragraphe, Angers • Impression: Imaye, Laval • Distribution: Delta Diffusion • Tirage: 80000 exemplaires • Dépôt légal: N° trimestre 2003 • LS.S.N.: 0767-354 X

L'ACTUALITÉ



Le 21 novembre, la ministre Roselyne Bachelot a signé le contrat de site avec les partenaires locaux.

Parmi eux : le maire Jean-Claude Antonini, Jean-Luc Harousseau président de la Région,
Bernard Boucault préfet de Région et André Lardeux, président du Conseil général.

Contrat de site : 26 M€ pour l'économie locale

Le 21 novembre, Roselyne Bachelot, ministre de l'Environnement et du Développement durable, était à Angers pour signer, avec les partenaires locaux, le contrat de site annoncé en février 2003 par le gouvernement. Cette mesure exceptionnelle constitue un véritable espoir pour l'économie locale, un an après la suppression de 1300 emplois dans l'agglomération⁽¹⁾.

"Ce n'est pas seulement un accompagnement social, a souligné la ministre. Cela répond à une double volonté: soutenir l'activité de manière pragmatique en anticipant les mutations économiques; et créer une dynamique locale, par des mesures ciblées, pour aboutir à la création d'emplois et à l'implantation de nouvelles entreprises."

D'ici à 2005, 26 M€ seront consacrés au bassin angevin, dont 15 M€ financés par les collectivités locales (Région, Département, Agglomération) et les chambres consulaires (chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers, chambre d'agriculture). Angers-Agglomération apportera 11 M€ à elle seule. Quant à l'État, il a déjà réservé 10,5 M€ au titre de l'aménagement du territoire (FNADT) et du fonds européen de développement régional (FE-

DER). "Des actions concrètes ont d'ailleurs déjà été financées, a rappelé le préfet Jacques Barthélémy: 75000 € pour la prospection d'entreprises, et plus de 2 M€ pour le réseau haut débit Melis@ et l'aménagement de la zone industrielle Saint-Sylvain - Saint-Barthélemy-d'Anjou." "Cette zone de 120 ha a été aménagée en un temps record, a souligné le maire. L'entreprise Cointreau y a déjà décidé l'implantation d'un centre de logistique, c'est un signe."

Neuf cent vingt emplois ont été décidés cette année et d'autres bonnes nouvelles sont attendues. Angers-Agglomération Développement a prospecté 700 entreprises en lien avec le comité d'expansion de Maine-et-Loire et l'agence régionale Ouest-Atlantique. La Région renforce l'aide aux salariés à travers la formation, les chambres consulaires évoquent la création d'une "Maison de l'emploi et de la création d'entreprise" pour "soutenir les petites entreprises et les aider à trouver de nouveaux marchés"... "Mais, nous attendons aussi des gestes forts du gouvernement", a répété le maire. "Comme le transfert d'établissements publics ou de laboratoires pour consolider nos pôles d'excellence," a évoqué le président de la Région. L'école du

Paysage de Versailles, par exemple, qui viendrait consolider le pôle végétal. Un prochain comité interministériel pour l'aménagement du territoire a lieu avant la fin de l'année.

Le ministre délégué à la Ville, Jean-Louis Borloo, devrait également prochainement préciser l'étendue de la zone franche urbaine de Belle-Beille. Le principe est acquis, reste à savoir si l'extension demandée par la Ville aux personnes recrutées dans d'autres quartiers en difficulté sera acceptée.

"Nous avons craint que le contrat de site ne stigmatise notre agglomération, a reconnu Jean-Claude Antonini. C'est au contraire un message positif envoyé aux investisseurs. Comme nous l'avons fait depuis un an, nous allons continuer à nous battre ensemble, collectivités locales, salariés, syndicats... sans tenir compte des clivages politiques habituels." Cette "union sacrée" saluée par tous aura été un élément déterminant face à la crise.

(1) Fin 2002, le bassin d'Angers a perdu 1 300 emplois avec la fermeture d'ACT (660 emplois dont près de 300 restent à reclasser), TRW (153 emplois), Kodak, Bleu Couture et Bleu Studio, et des entreprises sous-traitantes.

PRATIOUE

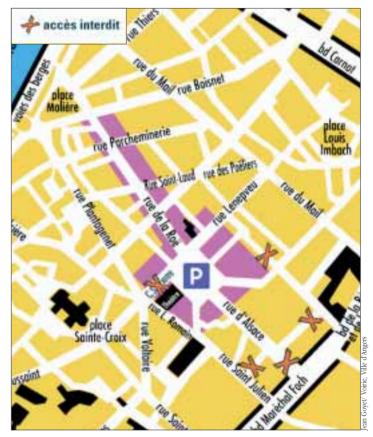
Plan de circulation spécial Soleils d'hiver

Jusqu'au 24 décembre, un plan de circulation est mis en place à l'occasion de Soleils d'hiver. Du lundi au samedi, de 10 h à 18h 30, les voitures ne peuvent accéder à la place du Ralliement que pour aller au parking et uniquement par la rue de la Roë.

Les rues Chaussée-Saint-Pierre, Saint-Blaise, d'Alsace, Grandet et David-d'Angers (au-delà de la rue Chevreul) sont fermées. Outre les riverains, seuls les bus de la Cotra et les taxis peuvent circuler rue d'Alsace et autour de la place du Ralliement. Des navettes gratuites assurent la liaison entre les places La Rochefoucault et Leclerc, via le Ral-

liement, du lundi au samedi de

9 h30 à 19h45. ■



NOUVEAU

Un centre d'appel Havas Voyages à Angers

Havas Voyages American Express, filiale à 100 % du groupe American Express, installe son nouveau centre d'appel au parc d'activités tertiaires d'Orgemont, sur un plateau de 300 m² de l'immeuble @robase I. "Une décision du groupe qui fait suite au choix de Thomson de nous confier la gestion de ses voyages d'affaires", précise Alain Quais, délégué général pour la région. "Doté d'équipements de haute technologie, ce centre sera en effet

chargé d'organiser et de gérer les budgets des déplacements professionnels, en France et à l'étranger, d'entreprises privées et d'administrations clientes," confirme Michel Bourdier, directeur de l'agence économique Angers Agglomération Développement. Le centre sera opérationnel en janvier et pourrait compter, à terme, une quarantaine de collaborateurs. Le groupe est présent à Angers depuis longtemps, boulevard du Roi-René.

À L'HONNEUR

Au CHU, 30 ans d'Urgences

Le Service d'accueil et de traitement des urgences du CHU a trente ans. À cette occasion, un après-midi de rencontre avec le public était organisé le 7 novembre : expositions commentées par le personnel, conférence débat sur la place des Urgences dans le système de santé ; une façon d'honorer un service dont le rôle va croissant.

"À leur ouverture en 1973, les Urgences recevaient essentiellement des victimes d'accidents, explique le Pr Alain Delhumeau, responsable du service. Il y a eu 17000 passages la première année. Actuellement, nous recevons 43000 personnes par an⁽¹⁾, dans les situations les plus diverses, de l'urgence vitale aux problèmes sociaux ou psychiatriques. Notre



rôle est d'accueillir tous les jours de l'année tous les patients qui se présentent".

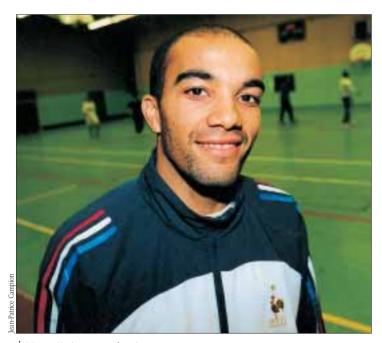
Un système de régulation des appels a été mis en place, associant le Samu (15), les pompiers (18) et la médecine privée, afin que le médecin de famille puisse prendre en charge ce qui est de son domaine.

Le service est constitué de cent trente personnes : médecins urgentistes, infirmières, aides-soignants, secrétaires... Des médecins d'autres services assurent 30 % des gardes de nuit. Premier contact pour le patient, l'infirmière d'accueil et d'orientation évalue la gravité, décide des priorités dans l'ordre de prise en charge, réunit les éléments utiles au diagnostic et oriente le malade. Sur quelque 120 patients qui passent chaque jour, une cinquantaine sera hospitalisée au CHU ou dans l'un des douze lits d'urgence, pour une intervention immédiate.

(1) Depuis 1999, les enfants sont accueillis au service d'urgences pédiatriques ouvert au centre Robert-Debré.

À LA UNE

Karim, international de foot



À 25 ans, Karim est un des pivots de l'équipe de France de Futsal.

"Quand j'ai porté le maillot frappé du coq et qu'a retenti la Marseillaise, j'ai eu les larmes aux yeux et j'ai pensé à mes parents, immigrés marocains venus s'installer à la Roseraie", raconte encore ému Karim Aitkhama. À 25 ans, il est désormais international de football. Pas dans l'équipe de Jacques

Santini, mais dans celle du Futsal, le football en salle. Une belle performance pour ce neveu et cousin d'anciens internationaux marocains, qui a chaussé ses premiers crampons à l'Intrépide à l'âge de six ans.

Le Futsal est en pleine expansion. Il se joue à cinq contre cinq sur un terrain de hand et sans

temps mort. Placement et rapidité en sont les qualités indispensables. On compte dans l'hexagone près de 1600 clubs dont une trentaine en Maine-et-Loire. Au niveau régional, la meilleure équipe est celle du club Jean-Vilar de la Roseraie. En deux saisons d'existence, elle a grillé toutes les étapes et a terminé cinquième de la Coupe de France. L'entraîneur national, James Doyen, avait donc un œil sur cette bande de copains et en particulier sur Karim, son pivot. En octobre, l'Angevin enfile le maillot tricolore aux Pays-Bas. Début novembre, il participe en Italie aux éliminatoires pour le mondial 2004: trois matchs, trois défaites, mais face à des équipes composées de professionnels. Pas de quoi atteindre le moral de Karim, qui vient également d'intégrer avec succès l'équipe réserve du SCO, en football à onze cette fois-ci. Mais le jeune homme n'oublie pas son avenir professionnel et passe en janvier le diplôme d'éducateur sportif. "Mon seul souci est de réussir à jouer sur tous les tableaux," conclut le footballeur en souriant.

LE CHIFFRE

2,3

millions de litres d'eau



douce et chauffée entre 27,5 ° et 28 °C ont été versés dans le grand bassin de 50 m de la piscine Jean-Bouin. Il a fallu trois jours pour le remplir. L'équipement rouvrira au public le mercredi 5 janvier. Aux enfants des écoles le matin et aux Angevins l'après-midi. Les nageurs pourront alors découvrir le complexe dans son ensemble, entièrement rénové. Démarré en janvier 1998 par les travaux de désamiantage, le chantier vient en effet de s'achever. Au total, 11,7 M€ ont été investis dans le projet conçu par l'architecte Christian Grimaud. Pour l'inauguration, un weekend portes ouvertes est prévu les 17 et 18 janvier avec de nombreuses animations.

À NOTER

Le 16 décembre, à 18 h 30, présentation publique du projet des Capucins, au gymnase Jean-Moulin
Le 17 décembre, à 18 h, réunion publique sur le plan de déplacements urbains (PDU), aux greniers Saint-Jean
Le 19 décembre, à 19 h, réunion publique du conseil municipal, à l'hôtel de ville Jusqu'au 24 décembre, animation Soleils d'hiver



CLIN D'ŒIL

"Moi, si j'étais le maire..."

Dans le cadre de la semaine de la citoyenneté du 6 au 14 novembre, la compagnie parisienne *Entrée de jeu* a investi la salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville. Devant un parterre de cent cinquante collé-

giens et lycéens angevins, les comédiens ont entrepris un amusant jeu de rôles : mettre le public dans le fauteuil du maire. Circulation, pollution, impôts, emplois... pris au hasard dans le public, quelques-uns ont eu l'occasion de proposer "leur" solution aux problèmes posés. Pas simple, devant l'ampleur de la tâche. Une manière originale, en tout cas, pour ces jeunes angevins d'aborder les questions de citoyenneté.

LE CHIFFRE

25 drapeaux



ont accueilli le 5 novembre les participants au séminaire de l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV), implanté à Angers depuis 1997. En effet, 25 pays seront adhérents à partir du 1^{er} mai 2004, date de l'élargissement de la Communauté européenne. Sans attendre, l'OCVV invite déjà des représentants des dix nouvelles nations à participer à ses réunions en tant qu'observateurs.

À SAVOIR

Carrefour Saint-Serge s'agrandit

Ouvert en 1969, et peu modifié depuis, l'ensemble commercial Carrefour Saint-Serge va s'agrandir et être rénové. L'accord de la commission départementale d'équipement commercial (CDEC) a été obtenu début novembre.

La galerie marchande passera de 1000 à 2200 m². Un pôle de restauration important, de type cafétéria, y prendra place. C'est un souhait de la Ville, étant donné la proximité des facultés et du multiplexe. Une dizaine d'enseignes devraient rejoindre les quinze commerces actuellement situés dans la galerie, dont certains s'agrandiront.

Le magasin Carrefour lui-même s'étendra sur ses deux côtés, avec une surface supplémentaire de 1 650 m². Une réflexion est en cours avec les services municipaux pour un éventuel aménagement qui faciliterait l'accès. Il est également prévu trois cents places de stationnement supplémentaires.

Les travaux auront lieu d'avril à octobre 2004 pour l'hypermarché, sans fermeture, et en principe à la même période pour la galerie. "Sur l'ensemble du complexe commercial, cet agrandissement devrait générer la création d'une centaine d'emplois", a annoncé Éric Gerbi, le directeur.



À l'entrée Nord d'Angers, l'ensemble commercial Carrefour Saint-Serge va s'étendre. Début des travaux en avril.



LA PHOTO DU MOIS

Jean-Jo Brécheteau, Taïbi Essaïd et Stéphane Jolivet (de gauche à droite) sont arrivés respectivement 1°, 3° et 2° de la course seniors des As, le 11 novembre, lors du 29° cross du *Courrier de l'Ouest* et de la ville d'Angers. Près de 4500 concurrents se sont mesurés toute la journée au parc de Pignerolle, devant un public très nombreux. ■

À SUIVRE

1 900 logements à réhabiliter dans l'agglomération

Angers-Agglo lance une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) estampillée "développement durable". Engagée l'an dernier à l'Ouest de l'agglomération, l'OPAH s'étend à tout le territoire, y compris les quartiers rive gauche d'Angers. D'ici à 2005, 1 900 logements bénéficieront d'une aide à la rénovation (1) : 500 logements de propriétaires, 1 300 mis en location et une centaine à loyer conventionné.

Pour la première fois, un effort systématique sera porté sur les économies d'énergie : l'ADEME va ainsi mener un diagnostic thermique simplifié sur les logements à réhabiliter. À la clé : une réduction des charges pour les locataires grâce à une meilleure gestion du chauffage, de l'eau, de l'électricité...

Ces économies ne sont cependant pas les seules vertus de l'OPAH : "elle participe à l'amélioration en profondeur des conditions de vie et à la mise en valeur de notre patrimoine, soulignent Jean-Claude Antonini, président d'Angers Agglomération, et Marc Goua, vice-président chargé de l'Habitat. L'OPAH permet également une gestion économe du territoire en se réappropriant des logements vacants dans les centres bourgs et les quartiers anciens. Enfin, elle facilite la mixité sociale.

Côté aides financières, les efforts sont importants. L'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) a mis sur pied un système plus avantageux lié au montant des travaux et attribue des aides aux logements pour handicapés et pour personnes âgées. Quant à Angers-Agglomération, outre sa prime de 1500 € par logement, elle a décidé de majorer sa participation en fonction de la subvention de l'ANAH

Maison de l'OPAH, 1 bis, rue Saint-Maurille, du lundi au vendredi de 10 h à 18 h, 02 41 20 30 04.

(1) La première OPAH entre 1998 et 2001 avait permis de réhabiliter 2200 logements.

INITIATIVE

Coup de pouce à la lecture pour 75 enfants

Les 25 et 27 novembre, soixante-quinze enfants accompagnés de leurs parents ont signé le contrat du club "Coup de pouce". Ce dispositif s'adresse à des enfants de cours préparatoire qui risquent d'avoir des difficultés pour lire. Ils participent, chaque soir après la classe, à des séances d'une heure et demie d'encouragement à la lectu-

re, avec un animateur. Efficace: 80 % des enfants participant n'ont plus de problèmes en fin de CP. Lancé à Monplaisir puis étendu au Grand-Pigeon et à Verneau, le club accueille cette année cinq nouvelles écoles: Aldo-Ferraro et Robert-Desnos à Belle-Beille; Jean-Jacques-Rousseau, Marcel-Pagnol et Claude-Monet à la Roseraie.



Parents et enfants s'engagent ensemble dans le club "Coup de pouce", une aide précieuse pour l'apprentissage de la lecture.

INÉDIT

Une formation de haut niveau ouverte aux déficients visuels

La première promotion "Chef de projet international en informatique et réseaux" de l'Institut supérieur d'action internationale et de production (ISAIP) a terminé ses études. Particularité : sur les trente-huit étudiants, six étaient des déficients visuels. Et, d'autres intègrent chaque année l'institut.

L'expérience, unique en France, a été financée par le Fonds pour l'emploi des personnes handicapées. Elle a été menée avec le soutien technique de l'institut Montéclair, qui a fourni du matériel adapté, formé les enseignants et assuré la transcription des supports de cours.

Tous les étudiants sont entrés avec le niveau bac + 2 et ont sui-

vi l'enseignement sur deux ans comprenant de longs séjours à l'étranger. Si cet aspect a pu poser quelques difficultés la première année, les étudiants déficients visuels ont réussi aussi bien que les autres : l'un d'eux a fini premier de sa promotion. Ce type de formation permettra à ces jeunes de trouver plus facilement du travail, grâce à un diplôme de niveau bac + 4 encore peu fréquent chez les handicapés. Quant aux étudiants voyants, ils ont appris à mieux respecter la différence. "Nous pourrons être amenés à procéder à des embauches, souligne l'un d'eux, et nous n'aurons aucun a priori par rapport au bandicap". ■

AGENDA SPORTIF

13 DÉCEMBRE Roller in line hockey

Angers/Rethel 20 h, salle Debussy

14 DÉCEMBRE Hand ball

Angers-Noyant/ Chambéry 16 h, Jean-Bouin

Volley-ball

SCO Angers/ Quimper VO 16 h, salle des Plantes

Canoë-Kayak

Tests Pôle France Lac de Maine

20 DÉCEMBRE

Basket
ABC/Beauvais
20 h, Jean-Bouin

20 et 21 décembre Gymnastique

rythmiqueDemi-finale de
France individuelle

le 20, de 10 h à 19 h et le 21, de 10 h à 17 h, salle Jean-Moulin

3 JANVIER Basket

ABC/Antibes 20 h, Jean-Bouin

Animer et protéger l'île Sai

L'île Saint-Aubin est un site naturel remarquable à cinq minutes du centre. La Ville va transformer l'ancienne ferme en un lieu d'animation. Une auberge va également y être installée.

n centre d'accueil et d'animation ouvrira ses portes dans la ferme de l'île Saint-Aubin en 2007, ainsi qu'une auberge proposant des menus du terroir.

"Un double objectif guide cette opération: permettre au public de découvrir dans de bonnes conditions les 600 ha de verdure aux portes du centreville et maîtriser le flux des visiteurs, afin de préserver ce site exceptionnel," explique Gilles Mahé, adjoint à l'Environnement.

En effet, l'île Saint-Aubin est inondée une bonne partie de l'année et possède une faune et une flore remarquables. L'exemple le plus connu est la nidification de quatre-vingt-douze couples de râles des genêts, soit 15 % de la population mondiale de cette espèce protégée.

C'est pour assurer la reproduc-



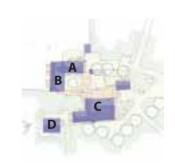
Construite aux XVII^e et XVIII^e siècles sur un monticule, la ferme n'est pas inondable. Ici, en 1998.

nombreux migrateurs les aue chasseurs sont deve-

de la Mayenne et de la Vieille-Maine.

nus propriétaires d'un tiers de l'île. Les pêcheurs de l'Ablette angevine entretiennent les canaux très prisés par les brochets venus frayer. Le reste est détenu par de nombreux agriculteurs, qui y fauchent l'herbe et y font paître leurs bêtes. Enfin, la Ville possède une quarantaine d'hectares, la guinguette du Port-de-l'île et la ferme.

Selon le projet, le corps principal de l'ancienne exploitation (A) accueillera un lieu d'animation et d'interprétation du site (hydrologie, faune, flore). Dans une deuxième aile (B), on trouvera un espace d'exposition et des bureaux pour les différents acteurs de l'île. L'auberge s'installera dans un autre bâtiment (C) à proximité, avec à l'étage une salle destinée à des séminaires. Une dernière dépendance (D) servira de local scientifique pour des chercheurs travaillant sur le milieu.



"Ces infrastructures nous permettent de viser un public très large: les Angevins à la recherche d'une promenade nature, les adeptes du tourisme vert, et, bien entendu, les scolaires," déclare l'adjoint.

Un projet d'aménagement de la ferme était déjà sorti des cartons il y a deux ans. Mais l'appel d'offres pour les travaux avait abouti à un coût de 4,5 M€, jugé trop onéreux par la municipalité. "Nous avons revu notre copie. La possibilité d'hébergement a ainsi disparu. Le nouveau projet représente une enveloppe estimée à 3,4 M€, "constate Gilles Mahé. Les travaux devraient débuter en 2004 et s'achever en 2007. Les délais sont importants car les contraintes naturelles seront lourdes pour les entrepreneurs. En effet, l'île passe six mois sous les eaux. En outre, la Ville appliquera un principe de haute qualité environnementale (HQE). "Nous ferons particuliè-

Maisons de quartier: la convention est renouvelée

La nouvelle convention cadre entre la Ville et les associations gestionnaires des maisons de quartier prendra effet au 1er janvier 2004. Élaborée à l'issue d'un an de réflexion et de négociations avec les présidents, elle prendra la suite de la précédente convention signée en 1997. Dix équipements étaient alors concernés, cette fois ils ne devraient plus être que neuf, puisqu'une nouvelle structure devrait regrouper les Capucins et Verneau, dans la perspective du grand quartier.

"Les associations gestionnaires ont un rôle primordial à jouer dans l'animation sociale et culturelle des quartiers, a réaffirmé Michelle Moreau, maire adjoint. La nouvelle convention insiste sur les partenariats qu'elles doivent développer avec les autres intervenants de leur territoire: centres sociaux, associations d'habitants, contrat de ville, conseils consultatifs..." Il est de même souhaitable que des contacts soient renforcés entre les directions des structures des

différents quartiers et que leurs moyens soient mutualisés.

La nouvelle convention prévoit la pérennisation de deux emplois jeunes par maison de quartier et des emplois aidés. Dans les deux cas, la Ville se substitue à l'État au fur et à mesure de son désengagement. De même, le soutien pour la mise en œuvre des 35 heures est maintenu. Une aide est versée aux centres de loisirs pour que, à service égal, le financement soit le même, qu'il soit associatif ou municipal.

La Ville finance déjà deux emplois conventionnés par structure, celui du directeur et celui du responsable du secteur jeunesse. Le niveau minimum requis est le diplôme d'État aux fonctions d'animateur (DEFA), soit bac +2. Et les aides au fonctionnement varient selon les maisons de quartier, qui n'ont pas forcément le même public ni le même projet.

La réunion annuelle de bilan et d'évaluation quantitative et qualitative des actions est mainte-

nue. "La Ville se doit d'effectuer un contrôle de l'utilisation des fonds publics, a rappelé Michelle Moreau. Mais nous nous devons également de préserver l'autonomie des maisons de quartier. Nous tenons à notre principe de non-ingérence. D'ailleurs, la Ville ne fait pas partie des conseils d'administration".

La convention est reconduite pour quatre ans, afin d'assurer une stabilité, tout en permettant les évolutions pendant ce laps de temps.

nt-Aubin



rement attention à l'approvisionnement énergétique. Il est ainsi prévu la mise en place de 50 m² de panneaux solaires afin d'assurer une partie du chauffage et de l'eau chaude," remarque l'adjoint.

Cette opération s'intègre dans une volonté plus globale de valorisation des Basses vallées angevines (BVA), zones inondables de 9 000 ha allant de Bouchemaine à Châteauneufsur-Sarthe dans les vallées du Loir, de la Sarthe et de la Mayenne. "Cet espace protégé possède une identité commune et une unité paysagère faite de prairies et de peupliers. Il traverse douze communes de l'Agglomération, à qui revient une mission d'animation sur l'ensemble de ce territoire. La ferme de l'île Saint-Aubin s'inscrit donc en plein dans ce cadre et vient en complémentarité des autres structures déjà existantes: Maison de la confluence de Bouchemaine, Maison de l'environnement et muséum d'Angers, et Maison de la rivière de Châteauneuf,' conclut Gilles Mahé.

La charte Culture et solidarité relancée

Au terme de cinq ans de fonctionnement, la Ville a souhaité faire le bilan de la charte Culture et solidarité. Lancée en 1998, elle a pour but de permettre l'accès à la culture pour tous, en proposant des spectacles à prix réduits, et de lutter contre l'exclusion.

"Nous avons mené un travail de diagnostic avec l'ensemble des partenaires, précise Marianne Prod'homme, conseillère municipale chargée du dossier. Il montre que l'impact de cette démarche sur les bénéficiaires est résolument positif, amenant à une participation plus grande à la vie de la Ville et une meilleure insertion sociale". Par contre,

une perte d'élan et un éloignement des principes d'origine de la charte ont été relevés.

Un nouveau texte a donc été établi. "Nous parlons désormais de participation à la culture, et non plus seulement d'accès, insiste Marianne Prod'homme. Cela se traduit par des actions de sensibilisations aux spectacles, des rencontres avec des artistes, une initiation à des pratiques d'expression artistique...". D'autre part, si la Ville garde son rôle d'initiateur et de soutien au montage des projets, elle développe la place prise dans le dispositif par ses partenaires culturels et sociaux.

VŒU

Pour faire barrage au racisme et à l'antisémitisme, le conseil municipal s'est conclu par un vœu rédigé conjointement par la majorité et la minorité: "Jusqu'alors épargnée, Angers a été à son tour le théâtre d'actes antisémites intolérables. Qu'ils soient l'œuvre d'inconscients ou d'idéologues importe peu et n'ôte rien à la gravité des faits: la situation internationale ne saurait justifier la dérive de quelques uns. (...) Les élus du conseil municipal affirment pleinement leur attachement: à l'égalité de tous les citoyens, garantie dans le cadre laïque et républicain qui permet à chacun d'exercer sa liberté religieuse et d'opinion; au refus des tentations communautaristes qui se font jour en France (...)." L'assemblée a adopté à l'unanimité ce texte, qui se conclut par un appel à l'unité des Angevins autour des valeurs républicaines.

AMÉNAGEMENT

Une sculpture de grand format d'Igor Mitoraj, intitulée "Per Adriano" sera installée sur la place Saint-Éloi réaménagée dans le cadre de la rénovation du musée des Beaux-Arts. Le visage, de 2,30 m de haut et 2,25 m de large, actuellement installé dans un jardin de Florence, est acquis pour 320000 €.



L'annexe de l'hôtel de ville "Marguerite-Ursules" va être restructurée pour accueillir la police municipale. L'immeuble rue des Ursules sera réaménagé. Un bâtiment neuf sera construit sur le site de l'ancien restaurant social "Marguerite d'Anjou".

Une maison des services publics va être créée au Lac-de-Maine regroupant la mairie, la bibliothèque, un poste de police, des locaux associatifs et le siège du conseil consultatif de quartier. Le marché de maîtrise d'œuvre est attribué à Luc Daveau pour 85000 €.

L'immeuble du 41, place Imbach va être réhabilité pour installer des services municipaux.

Pour reloger le Secours populaire, qui doit quitter le site du futur théâtre du Front-de-Maine, la Ville a acheté un immeuble au 1, rue Albéric-Dubois.

PETITE ENFANCE

Cinq emplois à temps complet sont créés pour l'ouverture à Larévellière d'une micro-

crèche (*lire page 10*). Par ailleurs, le temps de travail de l'éducatrice de jeunes enfants de la halte garderie Saint-Lazare est augmenté afin d'obtenir une ouverture en journée continue.

L'École supérieure et d'application du génie (ESAG) a réalisé une structure d'accueil de la petite enfance, ouverte depuis le 1^{er} septembre pour son personnel. La Ville en finance le fonctionnement : 5,09 € par journée et par enfant pour l'accueil permanent et, pour l'accueil occasionnel, 7,90 € par heure d'ouverture.

COMMERCE

L'association Patton commerces dynamiques reçoit 3870 € de subvention exceptionnelle pour ses actions au moment des fêtes de fin d'année.

TRAVAUX

La Société d'aménagement de la région d'Angers va réaliser le renforcement des structures du parking des Halles. Ces travaux sont rendus nécessaires par la construction du nouveau centre commercial. Ils commenceront en mars 2004.

SPORT

Cent soixante-dix dossiers ont été déposés pour la saison 2003-2004 dans le cadre de l'opération "Partenaires club", destinée à faciliter les inscriptions des jeunes Angevins (6 à 17 ans) dans les associations sportives. La Ville et la direction départementale de la Jeunesse et des sports prennent en charge les deux tiers des frais d'adhésion, soit 7627 € (4027 € pour la Ville).

LOGEMENT

Pour aider les ménages en difficulté à mieux comprendre les raisons d'une consommation excessive d'énergie ou d'eau, le centre communal d'action sociale a passé une convention avec l'association Alisée. Celle-ci donnera informations et conseils aux quarante-cinq foyers concernés. Cette action, d'un coût de 29117 €, reçoit une subvention de 10000 €.

Angers-Habitat reçoit des subventions pour quatre opérations de réhabilitation dans des quartiers bénéficiant des dispositifs contrat de ville et opération de renouvellement urbain: à la Roseraie, 29 pavillons de l'îlot Serpentine (58000 €) et 113 logements ILT, avenue JeanXXIII et chemin des Bonnelles (226000 €); à Belle-Beille, 136 logements à QuémardBlandin (272000 €); au Grand-Pigeon,
95 logements rue Branly, rue des Banchais et boulevard des Deux-Croix (169000 €).

Sept bâtiments seront démolis dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain de Verneau, aux 1, 2 et 4, rue Yvonne; 1, rue Thérèse; 10 et 12, rue Jean-Bourré; 1 et 3, rue Renée, et 24 et 26, rue du Général-Lizé. Les familles ont été relogées dans deux nouvelles résidences du quartier. La Ville accorde à Angers Habitat une subvention de 437000 €, soit la moitié de la somme restant à financer.

Opposition Groupe "Servir Angers"

À l'occasion de la période de Noël, les élus du groupe "SER-VIR ANGERS" ont souhaité revenir comme l'an dernier sur l'une des valeurs essentielles de notre République : "LA FRATERNITÉ", moteur essentiel, à leurs yeux, de la lutte contre l'exclusion et les pauvretés.

Des trois valeurs inscrites au fronton de la République, la Fraternité est sans nul doute la moins mise en exergue par nos contemporains. C'est pourquoi, en cette période de Noël, symbole s'il en est du respect des plus faibles et des plus démunis, nous avons voulu rappeler combien la Fraternité se doit d'être un pilier de l'action publique,

N'oublions pas la fraternité

notamment des politiques sociales et locales. ment les nôtres à ANGERS. La situation de certaines personnes

Cette valeur souvent décriée, s'enracine dans l'un des fondements de notre société: la famille. C'est là où la fraternité se vit "naturellement": découverte de la différence, du respect des plus faibles, du partage, de la "communauté familiale" de la solidarité intergénérationnelle... La sphère privée nourrit la sphère publique des valeurs susceptibles de lutter contre des maux actuels de notre société, en particulier l'exclusion.

Ces préoccupations doivent non seulement être une priorité nationale mais également pleinement les nôtres à ANGERS. La situation de certaines personnes dans notre commune est à cet égard préoccupante:

- l'exclusion économique et sociale" avec un taux de chômage de 10 % et près de 4500 RMIstes;
 la saturation des hébergements
- d'urgence ; - la solitude de plusieurs milliers d'Angevins, en particulier de

personnes âgées.

Certes les niveaux d'exclusion ne sont pas les mêmes, mais ils illustrent combien à ANGERS, l'exclusion est présente, souvent cachée mais proche.

Un travail important est fait par les élus et les salariés du Conseil général de Maine-et-Loire, le C.C.A.S. et la ville d'ANGERS, les bénévoles des nombreuses associations caritatives. Sans doute les pouvoirs publics peuvent-ils encore mieux faire. Mais c'est aussi à chacun de nous d'y contribuer partiellement, dans l'intérêt des Angevins les plus démunis.

Les élus du groupe "SERVIR AN-GERS" considèrent qu'à ANGERS comme partout en France, la "préoccupation sociale n'est pas une valeur d'ajustement" pour reprendre les propos de Jean-Pierre RAFFARIN. Les pouvoirs publics, que ce soit à l'échelle nationale ou locale, se doivent de mettre la lutte contre la pauvreté et l'exclusion au cœur de leurs programmes d'actions.

À chacun de nous de faire en sorte que la Fraternité, cette "troisième" valeur républicaine, soit vivante à ANGERS. Noël en est une première occasion.

JOYEUX NOËL à tous, en particulier à ceux et celles qui seront seuls le 25 décembre.

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"

UMP - UDF - Cap 21 – DvD L.Gérault, R.Branchereau-Massigoux, B.Caillard-Humeau, I.de Bodinat, J.Delin, P.Descamps, B.Dupré, R.Felgines, I.Martin-Krumm, B.Sublard Contact: 0241054037.

AUTREMENT DIT N°1... Le Père Noël était un faux !

Après quatre années durant lesquelles le bd Foch a subi les effets néfastes de la fermeture de deux cinémas, contrairement à ce qui avait été prévu et deux millions d'euros (13 millions de francs) déboursés par les contribuables angevins au groupe Gaumont.

Aujourd'hui le Maire nous annonce un "cadeau de Noël" sur ce boulevard pour faire oublier le manque de sérieux avec lequel ce dossier a été traité! Il y a certains cadeaux dont les Angevins se passeraient bien volontiers.

AUTREMENT DIT N°2... Peinture Verte

Martial VIÉ avait présenté en janvier 2001 un projet de valorisation et de développement touristique des Basses Vallées Angevines. La municipalité dans son ensemble l'avait voté à l'unanimité. Le 24 novembre dernier, l'adjoint qui l'a remplacé, nous a proposé une nouvelle version, revue et corrigée à la sauce verte, pour 3,7 M€, consacrés uniquement à la préservation de l'île St Aubin. Nous déplorons la disparition de l'ambition touristique du premier projet, garant de l'équilibre indispensable entre écologie et développement économique.

Cet investissement de 25 MF nous parait démesuré au regard des priorités des Angevins. Et ce d'autant que nous pouvons déjà nous y promener depuis des années.

Majorité "Aimer Angers"

Du Nord au Sud, d'Est en Ouest, l'interdépendance est une réalité. Une décision prise en n'importe quel point de la planète peut avoir des conséquences pour tous

Il convient de transformer cette interdépendance en solidarité active et réfléchie, dans les comportements et dans les actes : solidarités locales, nationales et internationales.

La solidarité est une nécessité pour construire un monde plus iuste.

Dans cet esprit Angers développe une politique volontariste, favorisant la solidarité et la démocratie locale au sein de la ville. C'est la mise en place des conseils consultatifs de quartier. C'est le comité d'usagers du centre communal d'action sociale. Ce sont toutes les activités favorisant l'échange et l'entraide entre les générations. Mais c'est aussi la solidarité Nord-Sud. Depuis 1974 Angers et Bamako font

Pour un développement partagé

vivre un partenariat et des échanges très riches. Il y a quelques mois, la ville réunissait au centre des congrès plus de soixante-dix associations angevines impliquées dans ces échanges. Les Angevins se sont investis dans cette coopération Nord-Sud de façon exemplaire.

C'est pourquoi cette année, à l'aube de nos trente ans de coopération, "Soleils d'hiver" a choisi de partager Noël avec Bamako.

La solidarité internationale c'est œuvrer chacun à son niveau pour un monde plus juste.

La Ville a engagé des programmes durables en matière de voirie, d'eau et d'assainissement, d'éducation et de santé à Bamako. Car depuis 1985, nous consacrons 0,5 % de notre budget d'investissement à des actions de développement.

De nombreuses associations agissent dans des domaines aus-

si différents que le sport ou la santé

Avec "Soleils d'hiver", nous proposons à tous les Angevins de faire des gestes de solidarité en achetant des cadeaux issus du commerce équitable.

Pour la première fois en France un marché de Noël s'ouvre au commerce équitable.

Dédié à la coopération Nord-Sud et au commerce équitable, "Soleils d'hiver" trouve son point d'orgue avec la vente d'un bijou réalisé par des artisans maliens. La vente est réalisée au profit du développement économique pour l'autonomie des femmes maliennes. En effet, les sommes recueillies sont destinées à soutenir un programme de microcrédit. Ce système permet à des femmes démunies d'obtenir un prêt qui les aide à démarrer une activité génératrice de revenus. Le marché équitable qui se trouvera place Sainte-Croix proposera également des idées de cadeaux originales issues du commerce équitable. Ce sont des associations du département, engagées dans le domaine du développement et de la solidarité, qui nous proposeront un large choix de jeux, d'objets de décoration, de livres à offrir ou à s'offrir.

Les citoyens s'impliquent de plus en plus dans une démarche de consommation citoyenne. Aujourd'hui, le consommateur est sensible à la qualité des produits qu'il achète, que ce soit sur le plan sanitaire, environnemental ou social. Il devient attentif, en particulier aux conditions de production et de commercialisation des biens qu'il décide d'acquérir en connaissance de cause.

Notre implication dans le développement durable nous amène à accompagner cette démarche. Une réflexion est lancée pour que les mille et un produits dont a besoin la mairie soient respectueux de l'environnement et du commerce équitable. La municipalité a fait le choix d'entrer dans cette démarche "d'achats écoresponsables". À ce titre, tous les services municipaux sont sensibilisés au thème du développement durable.

"Soleils d'hiver" est donc, cette année, l'occasion pour la ville de partager avec tous les Angevins les actions de solidarité dans la convivialité et la bonne humeur. Car la coopération n'est pas une chose triste et les fêtes de Noël se doivent d'être magiques.

Alors les animations traditionnelles seront bien au rendezvous des petits et des grands. Le marché place du Ralliement, avec son manège carrousel. Le Père Noël sera présent dans une Hutte, soleil d'Afrique, oblige.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de Noël solidaires, dans la bonne humeur.

> Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

L'accueil des petits s'adapte

Dans un contexte démographique dynamique, la Ville adapte sa politique d'accueil des tout-petits en tenant compte des évolutions de la société et des demandes de plus en plus atypiques.

ngers compte plus de six mille enfants de moins de trois ans. La moitié d'entre eux est gardée directement au sein de la famille. Les autres trouvent une place dans une structure ou chez une assistante maternelle. Cette recherche préoccupe souvent les futurs parents.

La Ville apporte une réponse quantitative et qualitative. En 2003, de nombreux projets ont abouti ou ont été lancés. Une micro-crèche de douze places va bientôt ouvrir dans un ancien logement de fonction de l'école Larévellière (*lire ci-contre*). Un autre équipement de ce type verra le jour au second semestre 2004 à l'école Marie-Talet.

La Ville a également soutenu la création d'une halte-garderie de dix-huit places au Nid-du-Vallon dans le quartier du Lac-de-Maine. À l'occasion de ces travaux, la capacité de la crèche voisine est passée de vingt à vingt-sept



Sur la ville, on dénombre autour de 2 500 places d'accueil pour les tout-petits, dont 280 dans les crèches collectives municipales. Ici, celle de Saint-Lazare.

enfants. Les deux équipements sont gérés par la Mutualité Anjou-Mayenne.

Une autre structure est née à la caserne Berthezène : c'est une première en France pour l'Armée, qui a ouvert une crèche et une halte-garderie de vingt-cinq places pour les enfants de ses

employés. La Ville, qui souhaite voir se multiplier ce type d'initiatives au sein des entreprises, en finance le fonctionnement.

Par ailleurs, le recrutement de quinze assistantes maternelles pour les crèches familiales municipales est programmé sur trois ans. À cela, il faut ajouter à plus long terme la construction d'équipements petite enfance dans le cadre de l'aménagement du futur quartier des Capucins, de l'îlot Desjardins et du secteur Thiers-Boisnet.

À côté de ces réponses en termes de places, la Ville s'adapte aux demandes des parents, qui ont énormément évolué.

Fini le temps où tout le monde voulait cinq jours de garde du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18h 30. Aujourd'hui, les besoins sont de plus en plus atypiques. Les raisons de ce changement sont connues⁽¹⁾: flexibilité des horaires de travail, développement de la précarité de l'emploi, réduction du temps de travail, croissance du nombre de familles monoparentales et de couples où les deux parents sont actifs.

La Ville met donc l'offre en adéquation avec ces nouveaux besoins et soutient les initiatives allant dans ce sens. Elle a financé la mise en place par la Mutualité Anjou-Mayenne, à la Roseraie, d'une des premières crèches

françaises ouvertes 24h/24. Autre opération : la crèche Pomme de l'Association petite enfance (APE) qui propose des horaires élargis à destination des enfants de saisonniers agricoles effectuant les récoltes en Anjou. La Ville vient également de signer une convention avec Angers Proxim'services, afin de financer les interventions à domicile de l'association sur des horaires décalés et en urgence.

Pour le confort des enfants, la municipalité améliore les conditions d'accueil. Elle vient d'entreprendre en tant que propriétaire la rénovation de la crèche associative de la Mirouette, gérée par l'APE. Les locaux de la rue des Terras ont été entièrement revus pour un coût de 131 000 €. La crèche familiale de Belle-Beille et du Lac-de-Maine a rejoint le 35, rue de la Barre à Montesquieu dans de nouveaux locaux rénovés pour 152000 €.

Enfin, la Ville soutient la professionnalisation des métiers. Ainsi, à la Roseraie, la crèche Pomme reste ouverte hors des périodes

2500 places d'accueil

Crèches collectives et minicrèches: enfants accueillis en groupe, encadrés par des professionnels de la petite enfance : puéricultrices, auxiliaires puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants... 280 places disponibles dans les sept structures municipales, 80 en entreprise (60 au CHU et 20 à l'ESAG) et 177 dans des crèches collectives associatives. Une partie de ces dernières sont des crèches parentales : les parents prennent en charge la gestion et l'organisation de la crèche, ainsi qu'une partie de l'accueil.

Crèches familiales: structures municipales qui regroupent des assistantes maternelles, placées sous la responsabilité d'une puéricultrice. Les enfants sont accueillis à domicile et bénéficient d'activités collectives. Les parents versent leur participation à la mairie, qui rétribue les assistantes maternelles. Sur Angers, elles peuvent garder jusqu'à 225 enfants.

Haltes-garderies: accueil occasionnel pour les moins de cinq ans. 212 places sont disponibles dont 62 dans des structures municipales. Assistantes maternelles indépendantes: accueil des enfants à domicile. Les parents sont les employeurs directs. À Angers, 700 assistantes maternelles indépendantes, soit près de 1 500 places. Au 3, allée du Haras, existe un Relais assistante maternelle qui s'adresse aux futurs parents et aux assistantes maternelles indépendantes qui y trouvent information et écoute.

Pour tout renseignement: service Petite enfance de la Ville: 02 41 05 43 92.

aux besoins

trois questions à

Martine Caillat-Drouin

adjointe à l'Enfance, jeunesse et relations familiales

Quelles idées guident votre politique petite enfance?

La Ville se doit de proposer l'offre la plus large possible afin que la garde de l'enfant ne soit pas un frein à l'accès à l'emploi, surtout à notre époque de précarisation et de flexibilité du travail. La mairie n'est pas l'unique opérateur de ce secteur, mais elle a pour mission de coordonner l'ensemble des partenaires. D'ailleurs, elle finance avec la caisse d'allocations familiales tous les modes de garde collectifs: municipaux bien sûr, mais également associatifs et privés.

Comment répondre à l'inquiétude des futurs parents à la recherche d'un mode de garde ?

Nous avons connu des années délicates avec le mini baby-boom de 2000 et 2001. Un effort significatif

de cueillettes pour les enfants dont l'assistante maternelle indépendante est en formation. Toujours à destination des assistantes maternelles indépendantes, des lieux de rencontre seront mis à



est fait actuellement pour répondre aux besoins et Angers propose une offre importante, variée et de qualité. Pour bien la faire connaître, nous allons créer en 2004 un Point info famille à l'hôtel de ville. Ce sera à la fois un observatoire pour les professionnels et un lieu de ressources et

leur disposition à partir de 2004. Elles s'y retrouveront pendant que les enfants suivront des activités encadrées par des psychomotriciens et des éducatrices de jeunes enfants.

d'informations pour les familles sur tout ce qui concerne l'enfant : éducation, parentalité, loisirs et accueil des tout-petits.

Et pour les 2-3 ans?

Ce problème est une question de société. C'est l'âge où les structures classiques des tout-petits ne sont plus vraiment adaptées et où l'école ne propose pas forcément le rythme adéquat. Sans doute faudrait-il inventer un accueil intermédiaire tenant compte du développement de l'enfant. Mais, celui-ci se ferait-il dans le cadre de l'école ou de la crèche ? Et qui payerait : Ville, État ou parents? Une chose est sûre : à Angers, les 2-3 ans sont plutôt bien accueillis dans les écoles, mais cela ne nous empêche pas d'être à l'écoute des familles sur ce sujet.

(1) Ces résultats sont le fruit d'une importante enquête menée en 2001 par la Caisse d'allocations familiales, la Ville et la Mutualité Anjou-Mayenne.

La première micro-crèche va bientôt ouvrir ses portes

"La micro-crèche est un peu le symbole de notre action politique en faveur de la Petite enfance : c'est une structure familiale, de proximité, aux horaires élarais. C'est une bonne réponse à l'évolution des demandes", explique Martine Caillat-Drouin, adjointe au maire. La première micro-crèche vient de voir le jour dans un ancien logement de fonction de l'école maternelle Larévellière. Les 100 m² de l'appartement ont été réaménagés pour accueillir une douzaine d'enfants, encadrés par une équipe de professionnels sous la responsabilité d'une éducatrice de jeunes enfants. Priorité sera donnée aux parents ayant des ho-



raires atypiques : trois-huit, grande distribution, commerce, professions de santé... En effet, l'amplitude d'ouverture de la micro-crèche sera très importante : de 6 h à 20 h, du lundi au samedi. Une autre micro-crèche est déjà programmée auprès de l'école Marie-Talet. Elle devrait ouvrir au second semestre 2004. Ensuite, à partir de cette double expérimentation, la Ville jugera s'il est opportun de multiplier ces

Les Angevins bientôt recensés

La population angevine va être recensée entre le 15 janvier et le 22 février 2004. Pas toute, mais seulement un échantillon de 8 % des Angevins, choisis dans les différents quartiers.

Après le recensement général mené en 1999, c'est une nouvelle méthode par sondage annuel qui se met en place.

Ce procédé plus léger et moins coûteux pour l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) ne l'est cependant pas pour les communes obligées d'embaucher du personnel. Ce recensement aura néanmoins l'avantage de mesurer les modifications d'une année à l'autre.

"Pour l'exploitation des premiers résultats, il faudra attendre 2005, souligne Stéphanie Ritouet, chargée de la mise en place du recensement à la Ville. À cette date, cinq recensements auront été réalisés et 40 % de la population interrogée."

Ces chiffres, qui serviront notamment pour le calcul des grandes dotations d'État, seront également analysés par l'Agence d'urbanisme de la région d'Angers (AURA). Ils constitueront une mine d'informations : besoins en crèches, écoles, commerces, services publics...

Un questionnaire à remplir

Les foyers angevins retenus par l'INSEE pour le sondage 2004 recevront prochainement un courrier du maire. Ils auront ensuite la visite d'un agent recenseur⁽¹⁾ qui déposera des ques-



tionnaires à remplir : un pour le logement et un pour chaque personne vivant dans le foyer. Sur le logement, on leur demandera de préciser par exemple les éléments de confort, la surface, s'ils sont propriétaires ou locataires, s'il s'agit ou non d'un logement HLM, de combien de véhicules dispose le foyer, quel type de combustible est utilisé pour le chauffage...?

Quant au questionnaire individuel, il permettra de connaître l'âge, la profession ou l'établissement scolaire fréquenté, la nationalité, la situation matrimoniale ou encore le mode de transport le plus fréquemment utilisé. Ces renseignements transmis à l'INSEE resteront confidentiels.

Les Angevins pourront au choix remettre leurs questionnaires à l'agent lors d'une seconde visite ou à l'hôtel de ville. Un point accueil y sera créé. ■

Renseignements: 02 41 05 45 40.
(1) Les agents seront munis d'un badge.

Élections : s'inscrire avant le 31 décembre

En mars, nous voterons pour le renouvellement des conseillers généraux (cantons Angers-Trélazé, Angers-Sud et Angers-Ouest) et régionaux puis, en juin, pour les représentants au Parlement européen. Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale avant le 31 décembre. Pour une inscription ou un changement de domicile, trois possibilités :

- se présenter à l'hôtel de ville ou dans les mairies de quartier ;
- adresser une demande écrite à M. le Maire d'Angers ;
- se faire représenter par un tiers muni d'une procuration. Pour les élections européennes, les ressortissants des pays de

les ressortissants des pays de l'Union peuvent voter à Angers s'ils sont inscrits sur la liste électorale complémentaire.

Renseignements au 02 41 05 42 28.

L'îlot Desjardins sera un parc habité

Le 18 novembre, le maire a présenté le projet d'aménagement de l'îlot Desjardins aux habitants du guartier.

ous construisons un morceau de ville dans cet espace et nous le voulons exemplaire. Nous le ferons donc avec vous, en tenant compte de vos avis", a réaffirmé Jean-Claude Antonini en présentant aux riverains le projet du futur îlot Desjardins. D'ailleurs, les aménagements proposés intègrent déjà des remarques faites par les habitants : ce sont eux qui ont suggéré de garder les pavillons d'entrée de la caserne, pour ne pas faire table rase du passé.

Les grandes lignes du projet ont été définies par le conseil municipal : intégration dans le quartier existant, désenclavement du site, apport d'activités qui donnent de la vie dans la journée, mixité générationnelle et sociale, création d'un parc urbain à l'échelle du quartier. Des éléments qui ont guidé les lauréats du concours, remporté par le cabinet nantais des architectes Enet-Dolowy et du paysagiste Phytolab.



"Nous avons essayé de faire un parc le plus vaste possible, a souligné Iga Dolowy en présentant le plan. En fait, il ne s'agit pas de construire des habitations autour d'un parc mais un parc habité". Les architectes ont dessiné une nouvelle voie, dans le prolongement de l'avenue du Général-Foy, rejoignant la rue de la

Brisepotière. Elle desservira tout le nouveau secteur, évitant ainsi que le trafic automobile n'augmente dans les voies alentour. Les habitations seront de trois types : immeubles à deux ou trois étages, maisons de ville regroupant deux appartements superposés et environ 25 % d'habitat individuel. Il est prévu

326 logements, soit moitié moins que dans l'Espace des Plantes, pour la même surface. Les HLM, construits par la Soclova, représenteront 20 % du total, le reste étant réparti entre location privée et accession.

Les immeubles auront tous un parking souterrain, avec une place par logement. Les stationneVoilà à quoi pourrait ressembler le futur quartier, en sachant que ce n'est qu'une première esquisse et que les perspectives sont exagérées pour plus de lisibilité. Ainsi, les immeubles à droite, le long de la rue du Chanoine-Jean-Brac, seront moins hauts que les bâtiments existants, de l'autre côté de la rue. En haut à gauche, le long de la rue du Commandant-Bory, un espace a été conservé par l'État pour y construire ces logements de fonction de la gendarmerie.

ments supplémentaires seront répartis le long de deux rues étroites, réduisant ainsi la place occupée par la voirie.

La Société d'aménagement de la région d'Angers (SARA) gère l'opération. Elle est l'interlocuteur constant des habitants du quartier. La phase administrative s'étendra sur l'année 2004 : création d'une zone d'aménagement concerté, enquête, études, modification du plan local d'urbanisme... En avril 2005, les travaux du parc et des voies périphériques devraient démarrer. La construction des bâtiments est prévue à partir de septembre 2005 et, au rythme de 80 logements par an, s'étalera jusqu'en 2010. ■

Pour les sans-abri, le plan grand froid complète le dispositif angevin permanent

Le "plan grand froid" national a été présenté en conseil des ministres le 19 novembre. Il concerne les grandes villes, dont Angers. Lorsque les services météo prévoient une température de - 5 °C trois jours de suite, le préfet et la direction départementale de l'Action sanitaire et sociale (DDASS) sont alertés. Des hébergements

d'urgence supplémentaires sont alors ouverts. À Angers, ils sont gérés par la Croix-Rouge.

Ce plan exceptionnel se rajoute au dispositif permanent de veille sociale existant en Maine-et-Loire, piloté par la DDASS, en lien avec le 115, numéro d'appel pour les sans-abri. Il regroupe les centres d'hébergement d'urgence (Abri de la Providence et Aide-Accueil), les accueils de jour (le Point accueil santé solidarité de la Ville - PASS) et les lieux de restauration (Notre-Dame-de-l'Accueil et Aide-Accueil). Des réunions régulières permettent de connaître la situation en temps réel et d'étudier les améliorations nécessaires. Le 115 et le Samu social, disposi-

tifs nationaux, sont gérés à Angers par l'Abri de la Providence. Ils sont renforcés l'hiver mais fonctionnent en permanence, comme l'ensemble des structures d'urgence.

PASS, 5, rue de Crimée, 02 41 88 87 40. À disposition, une plaquette regroupant l'ensemble des informations utiles aux sans-abri. Abri de la Providence, 11, cour des Petites-Maisons, 02 41 25 30 40. Aide-Accueil, 3, rue de Crimée, 02 41 25 35 60. L'association a besoin de bénévoles supplémentaires entre 9 h 30 et 13 h, pour la préparation et le service du déjeuner.

Notre-Dame de l'Accueil, 115, rue du Pré-Pigeon, 0241435922.



De part et d'autre de Christine Farges, responsable à la Ville des relations internationales, les nouveaux ambassadeurs : de gauche à droite, Vivienne (Wigan), Allesia (Pise), Imke (Haarlem) et Jochen (Osnabrück).

Les villes jumelles ont leur ambassade à Angers

Pendant une année entière, ils vont vivre à l'angevine : Imke, Alessia, Vivienne et Jochen sont les nouveaux ambassadeurs à Angers des villes jumelles de Haarlem (Pays-Bas), Pise (Italie), Wigan (Grande-Bretagne) et Osnabrück (Allemagne). Engagé dès 1967 entre Angers et Osnabrück, l'échange d'ambassadeurs s'est depuis enrichi avec les villes jumelles de Haarlem, de Wigan et de Pise. Et pour un an également, trois Angevines, Bérengère Porombka, Linda Taillandier et Rose Pelletier, représentent Angers à Osnabrück, Pise et Wigan⁽¹⁾.

"En 1967, c'était une expérience inédite, souligne Dominique de Ferrières, adjointe à l'Action internationale. Mais le plus surprenant, c'est qu'aujourd'hui encore, nous sommes les seules villes européennes à pratiquer cet échange."

La formule a pourtant fait ses preuves et largement contribué à développer les échanges. Auprès des villes elles-mêmes mais surtout entre leurs habitants. "Etre ambassadeur, c'est rendre une multitude de petits et de grands services aux Angevins, souligne l'adjointe au maire, pour faciliter les voyages scolaires, tisser des relations entre les entreprises, provoquer des rencontres sportives, mettre sur pied des échanges artistiques... Et chacun, selon ses centres d'intérêt, peut aussi développer un projet qui lui tient à cœur."

Quarantième anniversaire

Pour Imke et Jochen, la question est réglée. Un projet de taille les attend d'ores et déjà : en 2004, Angers, Haarlem et Osnabrück fêteront leurs quarante ans de jumelage.

Le programme des festivités est déjà esquissé : "Il y aura un colloque européen sur la jeunesse en mars, note Imke. On y parlera citoyenneté et on verra comment on peut être 'citoyen européen dans sa ville'. Des échanges sont prévus entre les lycéens des trois villes et les jeunes pourront proposer des sujets de réflexion". Un deuxième colloque aura lieu début mai, dans le cadre de la semaine de l'Europe, sur le thème

"sécurité et médiation". "On sait aussi que l'exposition du muséum d'histoire naturelle d'Angers sur les Félins du monde sera présentée l'année prochaine au musée d'Osnabrück, précise Jochen. Et que des rencontres sportives pourraient être programmées en lien avec l'office municipal des sports."

À Haarlem, c'est un colloque multiculturel qui est envisagé en avril pendant le traditionnel Corso fleuri tandis que la "Maiwoche" d'Osnabrück pourrait être l'occasion d'évoquer les questions environnementales.

(1) Il n'y a pas d'ambassadeur à Haarlem pour des problèmes de langue notamment.

Anniversaires de jumelage: si Angers, Osnabrück et Haarlem s'apprêtent à célébrer leurs quarante ans de jumelage, Angers et Bamako fêteront aussi leur trentième anniversaire. Là encore, diverses festivités seront organisées. Le premier rendez-vous est d'ailleurs fixé du 6 au 24 décembre, puisque la ville de Bamako est l'invitée d'honneur de Soleils d'hiver.

HOTEL DE VILLE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01. Tél.: 0241054000.

Fax: 0241053900. e-mail: mairie.angers@ville.angers.fr Site Internet de la Ville: www.angers.fr Du lundi au vendredi, de 9 h à 17h30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

Fermetures des mairies : du 22 au 27 décembre, le Roseraie, Lac de Maine, Verneau. Du 29 décembre au 3 janvier, Monplaisir, Belle-Beille, Saint-Nicolas, Justices. Fermeture à 16h30, le 24 et 31 décembre pour l'hôtel de ville et les mairies de quartier.

PRATIOUE

Les travaux de ravalement de la façade du muséum d'histoire naturelle auront lieu jusqu'au 12 décembre. Horaires d'ouverture inchangés : du mardi au dimanche de 14 h à 18 h.

Collecte des encombrants : à partir du 1^{er} janvier, le tarif forfaitaire basé sur la collecte de trois objets sera : de 10 € pour une prise en charge au domicile des demandeurs ; 5 € pour un enlèvement des objets en limite de propriété. Réduction de 50 % avec la carte Partenaires.

ACTION SOCIALE

Un réveillon pas comme les autres: le 31 décembre, le Secours catholique et neuf autres associations⁽¹⁾ proposent un dîner avec spectacle et soirée dansante dans le cadre magnifique des greniers Saint-Jean. La Ville a accepté de mettre ce lieu à disposition pour cette manifestation. La soirée s'adresse aux personnes régulièrement accompagnées par les associations concernées, qui pourront ainsi réveillonner. Mais, tous les Angevins peuvent également participer. Les organisateurs recherchent des bénévoles pour aider à la préparation de la salle, au service et au rangement. Pour le public, repas à 25 €, moins de 15 ans 5 €. Contact et inscriptions au 0241888565.

(1) Restos du cœur, ATD Quart-Monde, Amis des petits frères des pauvres, Emmaüs, Valentin-Haüy, Notre-Dame de l'accueil, Aide-Accueil, Atlas, Saint-Vincent-de-Paul.

RÉUNIONS PUBLIQUES

Roland Castro, lauréat du concours d'architectes pour l'aménagement du plateau des Capucins, et le maire présenteront le projet d'aménagement au public le mardi 16 décembre, à 18h30, à la salle Jean-Moulin.

Information sur le plan de déplacements urbains (PDU), mercredi 17 décembre aux greniers Saint-Jean. Dès 17 h 30, exposition. À 18 h, présentation du diagnostic effectué et débat avec le public sur les propositions d'actions.

L'AGGLO EN BREF

Le Comité de liaison des handicapés projette la mise en place d'un observatoire de l'accessibilité à Angers, Trélazé, Bouchemaine et Les Ponts-de-Cé. La communauté d'agglomération apporte une participation de 15000 €, à répartir sur 2003 et 2004.

Un bâtiment de 2 500 m² va être construit pour agrandir la bibliothèque universitaire Saint-Serge. Coût, 615000 € à la charge d'Angers Agglomération.

Une nouvelle prise d'eau est en cours de construction en amont du pont de la route Angers-Cholet, pour alimenter l'usine de l'Îleau-Bourg, qui doit elle-même être mise en service au premier semestre 2004.

Les travaux d'étanchéité des cuves et de ravalement des façades des quatre châteaux d'eau situés rue Raphaël-Berry à Angers, commencés en septembre 2001, devraient s'achever le 31 décembre.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Le Trois-Mâts, immense salle de

Vacances scolaires, Noël tout proche : l'Association loisirs enfance adolescence (ALEA) profite de cette période privilégiée pour proposer "Trois jours à jouer" aux enfants, adolescents et parents du quartier. La grande salle du Trois-Mâts les accueillera du 22 au 24 décembre.

Le club d'échecs Adrien-Tigeot participe, ainsi que l'association Les Arts ludiques, de Trélazé, qui apporte ses jeux de plateau ou grandeur nature. Elle vient avec des bénévoles. La fédération ludique de l'Ouest et une association nantaise mettent à disposition des jeux en tous genres, du plus traditionnel au plus moderne. La salle sera organisée en plusieurs espaces : multimédia, jeux pour deux, jeux de plateau et un coin pour les petits. "Notre but est que les gens jouent ensemble, commente Bertrand Février, responsable du secteur



jeunes. Nous voulons aussi profiter de cette période de Noël pour faire découvrir des jeux peu connus ou qui font travailler l'imagination". Des animateurs seront présents pour accompagner le public et des tournois seront organisés.

C'est la troisième édition des "Trois jours à jouer", devenus sur le quartier une vraie fête familiale.

Les 22, 23 et 24 décembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, fermeture avancée le 24. Adhésion à l'ALEA demandée. Enfants de moins de 12 ans acceptés accompagnés de leurs parents ou par l'intermédiaire du centre de loisirs. Contact, 02 41 66 02 02.

Les animateurs de l'ALEA se sont plongés dans les jeux de société pour en expliquer les règles au public.

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE

Marcelle Bernard, la mémoire de Saint-Laud

"Quand j'étais petite, le Pontnoir existait déjà, et les parents menaçaient d'y envoyer les enfants désobéissants. La passerelle enjambant les voies ferrées aussi. Les chapeaux des dames sortaient tachetés quand une locomotive à vapeur avait la mauvaise idée de passer au même moment." À bientôt 79 ans, Marcelle Bernard fourmille de souvenirs. Il faut dire qu'elle connaît le quartier Saint-Laud comme sa poche. Elle y a grandi rue Eugène-Roinet, a habité boulevard de Strasbourg avant d'arriver en 1963 boulevard Denis-Papin. Elle a donc souvent arpenté les rues allant des berges de la Maine jusqu'aux portes de la Roseraie.

"Avant la construction des immeubles, il n'y avait que des champs, où nous nous promenions le dimanche. On appelait l'endroit la campagne Saint-Laud," se souvient-elle. Depuis dix ans, Marcelle Bernard a décidé avec ses copines

du groupe "Mémoire de quartier" de partir à la recherche de ce passé disparu sous les bombes de la Seconde Guerre mondiale et lors de l'urbanisation qui a suivi. Les quatre dames ont donc collecté les souvenirs. Marcelle Bernard a vidé ses vieux cartons de photos. Elle a pris son agenda et contacté ses connaissances, rapportant de chez l'un, un détail historique, de chez l'autre, une anecdote ou une vielle carte postale. Le groupe a également épluché les archives municipales.

Ces recherches ont permis de réaliser trois expositions. Deux sur la campagne Saint-Laud et une sur le quartier lui-même. Cette dernière a été présentée courant novembre à l'espace Welcome.

"C'est une balade historique au fil des rues," précise Marcelle. On apprend ainsi qu'il a existé des thermes rue Delaâge, une cidrerie avenue de la Blancheraie, un moulin à vent rue



Bougère, une manufacture de filature rue de l'Ecce-Homo... "Désormais, nous sommes à la recherche d'une salle sur

le quartier pour présenter de nouveau l'exposition. Et puis, nous sommes prêtes à répondre aux questions des enfants des écoles. C'est important de connaître l'histoire de son quartier," conclut la dynamique retraitée.

MONPLAISIR

pratique

Mairie: Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 0241791440. Mardi, 10h - 12h 30 et 14h -17 h 30, mercredi, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30, et vendredi, 10 h - 12 h 30.

Permanences des élus

- M. CHIRON, 20 décembre et 10 janvier de 10 h 30 à 12 h - M^{me} ROLAND, 10 et 24 décembre de 10h 30 à 12h.

Maison de quartier Saint-Léonard

64, rue Gabriel-Lecombre, 0241681927.

Centre socioculturel Le Trois-Mâts, 02 41 66 02 02.

À la Découverte de la chaufferie à bois



"C'est intéressant de découvrir ce système de chauffage original chez nos voisins!" Des habitants du quartier ont visité, le 6 novembre, la chaufferie à bois déchiqueté qui alimente, depuis 1986, les 541 logements Soclova du secteur du Petit-Verger. La chaudière fonctionne avec des copeaux de bois, venant d'exploitations industrielles locales.

L'installation de cette chaufferie a nécessité un investissement important et occupe beaucoup de place, avec un silo de 400 m³ pour le stockage des copeaux et un vaste emplacement pour la livraison : il faut un semiremorque tous les deux jours. Mais les avantages sont nets. Sur le plan écologique, "le matériau est renouvelable et son utilisation économise 1 580 t de CO²

Pour la première fois. Moniaue a visité la chaufferie à bois du Petit-Verger.

sur l'année", estime Jacques Decréquy, directeur de la Soclova. Du point de vue économique, malgré le coût élevé du transport du bois et de l'exploitation, l'addition finale n'est que de 300 € par an pour un T3, soit 10 à 15 % moins cher qu'avec du fuel ou du gaz. En outre, l'exploitation du système fait vivre deux salariés à temps complet.

"Je suis impressionnée. Je vais écrire un article dans le journal du quartier, a confié Monique, une habitante, et j'ai bien envie de réaliser une série, en faisant découvrir les systèmes de chauffage de chaque bailleur présent à Monplaisir".

pratique

Mairie: 7, rue de Normandie, 0241272260. Lundi, 14h-17 h 30, mardi et vendredi, 10 h -12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 9h - 12h 30 et 14h -17h30, samedi, 9h - 12h30.

Permanences des élus:

- M^{me} SALLÉ, 19 décembre et 9 janvier, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous.
- M^{me} TAMTOUIR sur rendez-vous.

Maison pour tous: 3, rue de l'Écriture, 0241438409.

LAC-DE-MAINE

Les "18 ans" échouent si près du but...

Ils ont dominé, dominé et encore dominé, en première comme en seconde mi-temps. Pourtant, rien n'y a fait. Un seul joueur du Poiré-sur-Vie (Vendée), le numéro 11, a emporté avec lui les espoirs de l'équipe pratique des 18 ans du Lac-de-Maine, de jouer la coupe Gambardella (l'équivalent de la coupe de 0241054000. France) au niveau national. L'espoir fou de rencontrer pour-

> Et 1 - 0 sur un corner de la tête. Et 2 - 0 après un slalom dans la défense du Lac et 3 -0, opportuniste, sur une mésentente entre un défenseur et son gardien. Et pourtant, face à cette équipe de niveau régional, le Lac-de-Maine, en première division départementale, n'a pas eu à rougir, loin s'en faut. Jamais découragée, l'équipe est reve-

quoi pas, Le Mans, Nantes ou

Bordeaux



En jaune, les jeunes de l'association sportive du Lac-de-Maine ont échoué de peu aux portes de la coupe Gambardella.

nue à 3 - 2 à quelques minutes de la fin, poussant le suspense jusqu'au bout. Le Poiré-sur-Vie a encore tremblé avec une balle dans le petit filet, une autre qui heurte la barre transversale. Mais quand la chance ne veut pas sourire, non décidément il n'y a rien à faire. Même déçus, les joueurs ont pu sortir la tête haute : un tour passé en 2002, cinq cette année. Il reste le championnat, avec la montée programmée en division supérieure à la fin de la première phase et un nouvel objectif: accéder au niveau régional en fin d'année. Un bel enjeu pour

cette équipe dont certains éléments jouent ensemble depuis l'enfance, ramenant au club son premier titre de champion départemental de première division en benjamins et son premier challenge de l'Anjou, l'an dernier, en 18 ans.

pratique

Mairie: Place Guy-Riobé, 0241733704. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus:

- M^{me} VÉRON, le 20 décembre, 3 et 10 janvier de 10 h 30 à 12 h

Maison de quartier: 40, rue de la Chambre-aux-Deniers, 0241480540.

Combat et de Madeleine Coutant, devant les panneaux de leur exposition. Manque Odette Pépion.

Marcelle Bernard, entourée de Thérèse

Hôtel de ville: bd de la Résistance-et-de-la-Déportation,

Permanences des élus

- M^{me} PRODHOMME, 20 décembre de 11 h à 12 h
- M^{me} CLEMOT-STRELISKI, 5 janvier de 11 h à 12 h sur rendez-vous.

Maison de quartier La Fayette 0241861813

- M. LEBOUC, 27 décembre de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous.

Angers Centre Animation 15, rue Thiers, 0241860505.

Le 20 décembre, lumière et ambiance place Coëffard

Mi-novembre, dans le hangar près de la place Ney où les maisons de quartier rangent leurs décors de carnaval, trois personnes s'affairent à récupérer des trucs et des machins dans la benne des choses à jeter. "Tiens, attrape ce bidule en fer" "Ab oui, c'est bien, on pourra l'utiliser pour mettre plein de bougies". Yanek Chomiki, plasticien de l'association Tout l'toutim, passe les éléments à Renée Thominot et à Arlette Garcia, deux habitantes du quartier.

Ces matériaux servent de base à la confection des décorations pour la fête d'hiver, lors d'ateliers au centre Marcelle-Menet, dès la fin novembre. "Quand on voit ce que les Africains fabriquent avec le peu qu'ils ont, on se dit qu'on a beaucoup à apprendre", souligne Arlette. Le plasticien, qui a l'habitude de



travailler avec ce type de maté- Dans le hangar où les maisons de quartier rangent leurs accessoires de Carnaval, riaux, permettra à chacun de des habitants ont trouvé de quoi fabriquer leurs décorations de Noël.

laisser libre cours à son imagination, sur le thème de la lumière. Ces ateliers regroupent des habitants qui viennent régulièrement au centre et d'autres qui ont répondu à l'appel lancé par les organisateurs.

Tout le quartier se mobilise également pour l'animation de la fête. Lors des réunions de préparation regroupant partenaires associatifs et habitants, chacun a proposé sa participation concrète. Certains feront du thé, d'autres des petites choses à manger et les adolescents vendront des marrons chauds, pour gagner de quoi autofinancer leurs projets. Il y aura de la lumière, de la musique à écouter et à danser ensemble, et sans doute beaucoup de monde, comme l'an dernier, pour la première édition.

Fête d'hiver, samedi 20 décembre de 17 h à 21 h, place Coëffard. Contact, 02 41 96 12 00.

Au centre Marcelle-Menet, fabrication d'awalés géants

Abdulaye, Karamba et Kevin, guidés par Nathalie Lejeune, animatrice, peignent un "awalé", jeu traditionnel africain, surdimensionné: 2,50 m de long! Il y en aura deux installés place Sainte-Croix, pendant Soleils d'hiver (lire page 28), et les Angevins pourront y jouer. Ils ont été taillés dans le bois par le plasticien Denis Cantito et peints au centre Marcelle-Menet. Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants fréquentant le centre de loisirs ont commencé. Les animateurs en ont profité pour les initier au jeu, "ils ont adoré cela", commente Manuela Lambert, responsable du secteur enfance.



Les mercredis suivants, l'autre awalé a pris des couleurs en atelier de rue, regroupant des enfants non adhérents au centre mais inoccupés l'après-midi.

Les enfants ont peint les awalés de couleurs vives.

en bref

Le groupe "Mémoire de quartier" du centre Marcelle-Menet organise du 9 au 31 janvier une exposition retraçant l'histoire du quartier Deux-Croix - Banchais. Toute personne ayant en sa possession photos, films, objets... sur ce quartier sera la bienvenue.

Contact: centre Marcelle-Menet (Anne-Marie Foucher), 0241961200

pratique

Maisons de quartier:

Centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau, 0241961200. 266, rue Haute-des-Banchais, 0241608343.

Permanences des élus

- M. CASTEL, 12 et 19 décembre, de 11 h à 12 h - M^{me} POUPIN, 10 janvier, de 10 h 30 à 12 h

VERNEAU, CAPUCINS

Le 30 déc

Bientôt les fêtes de Noël. La préparation est prise en charge, depuis des années, par le collectif fêtes et loi-

Ils sont une bonne vingtaine d'habitants à la réunion de préparation du 13 novembre. Certains représentent une association(1), d'autres sont là à titre individuel. Et, il y a du travail. D'abord pour choisir entre les deux menus proposés par le centre communal d'action sociale (CCAS). On tient compte des expériences passées et des goûts des convives : "le sucré-salé, tout le monde n'aime pas cela", par contre "les filets de caille, c'est bon".

VIVRE A ANGERS

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-NICOLAS

Les Échos d'Outre-Maine, journal très apprécié

Une enquête, réalisée en février. le montre : le journal de quartier est très lu. Parmi les personnes interrogées, 75 % connaissent Les Échos d'Outre-Maine et lisent chaque numéro. Et 80 % de ces lecteurs le trouvent "intéressant, pratique et attractif". Les 7 000 exemplaires diffusés sont à peine suffisants. "Nous ne pensions pas avoir autant de lecteurs, commente Marie-Françoise Fleury, directrice de la publication. Nous avons appris que les étudiants et les jeunes adultes nous lisaient, alors que nous estimions notre public plus âgé".

Des élèves du lycée Renoir ont préparé et analysé l'enquête. Mais les entretiens ont été réalisés par les distributeurs bénévoles⁽¹⁾. Ils sont passés dans 385 foyers, représentatifs de l'aire du journal⁽²⁾. "Cela nous a fait une occasion de plus de rencontrer les lecteurs, soulignent-ils. Les rubriques qui plaisent le plus sont "vie de quartier"et "patrimoine", mais aussi "vie pratique et loisirs."

Alors que le journal est trimestriel, le comité de rédaction se réunit une fois par semaine. Plusieurs de ses membres ont par-



ticipé à la formation à la mise en page proposée par la Ville. "C'était très intéressant, apprécie Madeleine. Le journal étant désormais plus attrayant, cela permet qu'il soit mieux lu". Reste le problème des finances. Les subventions versées par la Ville et de la caisse d'allocations familiales couvrent 75% des besoins, d'où le recours à des encarts publicitaires. "Les commerçants du quartier commencent à adhérer à la démarche, précise Marie-Françoise Fleury. Les résultats de

l'enquête devraient donc pouvoir nous aider." ■
Contact. 0241229696.

(1) lls ne sont pas assez nombreux. Pour les rejoindre, il suffit d'avoir quelques heures par trimestre à consacrer.

(2) Toute la rive droite de la Maine, entre Verneau et Belle-Beille À gauche de Marie-Françoise Fleury, une partie du comité de rédaction des Échos d'Outre-Maine. Le résultat de l'enquête de lectorat réalisée cette année leur a donné le sourire.

en bref

Opération Brikkado et papier cadeau UNICEF 2003 à l'école Raspail : vente de papier cadeau, collecte des briques de lait et de jus d'orange afin de les recycler en papier cadeau.

pratique

Mairie: 47, rue Saint-Nicolas, 0241872161. Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus

- M. BELOT, 13 décembre, de 10 h 30 à 12 h
- M. ROTUREAU, 10 janvier, de 10 h 30 à 12 h.

Maison de quartier: 41, rue Lionnaise, 02 41 24 89 10.

embre, repas associatif à la maison pour tous



"Dommage qu'on n'ait pas d'échantillons", rigolent deux participants.

Ensuite, il faut fixer le tarif, en fonction du prix demandé par le CCAS, des aides des associa-

tions et du Fonds de participation des habitants (FPH). On cherche une solution pour les familles avec plusieurs enfants. Pour l'animation, un musicien qui répète à la Maison pour tous viendra avec sa guitare et une sono. Il fera chanter les gens pendant le repas. Pour la suite, on évoque un spectacle de clown. "Si c'est un peu plus cher que l'après-midi dansant de l'an dernier, nous pouvons compléter," souligne Christian Courtois, du FPH.

Il n'y a plus qu'à informer les habitants. "Il faut mettre des tracts dans toutes les boîtes aux lettres, je me charge du cœur de la cité", propose Ali. En une heure et quart, tout est bouclé. Reste maintenant à préparer la fête de Noël des enfants.

Précisions : lire ci-contre.

(1) Le club des anciens, l'association des habitants, le Secours catholique, l'association paroissiale, la Maison pour tous.

en bret

Noël des enfants le 17 décembre, à 14 h 30, à la MPT : spectacle "Attach'en sons", défilé avec le Père Noël, goûter, lâcher de ballons. Contact, 02 41 73 44 22. **Fête associative**, le 30 décembre, à 12 h, à la maison pour tous ; 6,20 € adultes, 3,80 € enfants, réservations avant le 15 décembre, **0241734422**.

pratique

Mairie: Maison des services publics, 1, rue du Général-Lizé, 0241 350712. Mardi, vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi matin, 9 h - 12 h 30, jeudi, 14 h - 17 h 30.

Permanences des élus

- Maison des services publics, 0241 35 07 12

- M^{me} TOMBINI, 17 décembre et 7 janvier, de 10 h 30 à 12 h
- M. HOUDBINE, 12 décembre, de 10 h à 11 h 30

Maison de quartier:

Les Capucins, 26, rue des Capucins, 02 41 73 96 49.

Maison pour tous: 2, rue Renée, 02 41 73 44 22.

BELLE-BEILLE

La Maison de l'étang a ouvert se

Avenue Notre-Dame-du-Lac, la

Maison de l'étang a été inaugurée le 20 novembre. Aménagé par la Ville dans l'ancien Comod pour un coût de 330000 €, le bâtiment de 410 m² accueille une coiffeuse, installée auparavant plus bas dans l'avenue. et quatre associations : la Régie de quartiers, Saint-Vincent-de-Paul, le Pôle de quartier et le Réseau d'échanges de savoirs. Une grande salle (86 m²) est également accessible le soir aux autres associations du quartier⁽¹⁾. "L'ouverture d'un lieu de ce type est particulièrement opportune dans ce quartier qui a le sens du vivre ensemble", a souligné le maire.

Cet aménagement a été réalisé en concertation avec le Pôle de quartier, interlocuteur des pouvoirs publics issu des associations. "Dès la création du Pôle en 1997, nous avons été soucieux de la revitalisation du secteur Notre-Dame-du-Lac. sou-

ligne Annette Bruyère, la présidente. La supérette avait fermé, le marché s'était appauvri, le local associatif du n° 20 C se vidait. L'avenue ne servait plus qu'au passage, il fallait qu'elle redevienne un lieu de vie."

L'antenne de Belle-Beille de la Régie de quartiers n'avait pas encore de local. Elle s'installera ici au 1er janvier et y a déjà transféré le matériel de camping, loué l'été à ses adhérents. "Cette installation nous permettra d'être plus en contact avec le quartier, commente François Néron, responsable de l'antenne. Nous allons pouvoir amplifier l'activité, relancer la Bricothèque et développer l'éducation canine, qui a commencé dans le secteur au printemps." La Régie, qui partagera pour la première fois des locaux avec d'autres associations, aura pour mission d'assurer le lien entre elles, de gérer l'équipement et d'en assurer l'accueil général,



l'après-midi.

Dans l'autre partie du bâtiment, Saint-Vincent-de-Paul dispose d'un local de 60 m², avec trois congélateurs, un réfrigérateur, des étagères de stockage et des tables, pour ses distributions alimentaires⁽²⁾. Depuis la fermeture du local de la rue Jean-Clénet, vers 1995, l'association n'était plus présente à Belle-Beille. Ses bénéficiaires devaient aller jusqu'à la rue du Champde-Bataille. "Nous allons sûrement revoir des personnes qui ne pouvaient pas se déplacer si loin, souligne Gérard Martin, vice-président. C'est très inté-

NEY, SAINT-SERGE, SAINT-MICHEL



Suzanne, une des bonnes fées du

Les enfants du quartier Saint-Michel ont leurs bonnes fées. Toutes dévouées à ces charmantes "têtes blondes", ces femmes déploient leur énergie à leur apporter un peu de magie. C'est ainsi que depuis près de

De son balcon, Suzanne Landreau domine tout le quartier, pour lequel elle est une animatrice infatigable. huit ans, au sein de l'association des habitants de quartier Saint-Michel, elles s'affairent à la préparation du carnaval de la ville qui se tient chaque année fin mars, début avril. Parmi ces femmes, Suzanne Landreau, qui comme ses amies, ne compte pas ses heures. La préparation du carnaval n'est pas une mince affaire. C'est en décembre que l'on commence à y penser, lorsque le thème est définitivement arrêté par la commission loisirs de la Ville. "Dans un premier temps, nous en parlons à

quelques familles du quartier, puis le bouche à oreille fait le reste". Dès le mois de janvier, une trentaine d'enfants, répartie sur deux après-midi, rejoint les locaux de l'association et participe à la confection des costumes et des accessoires.

De temps en temps, des parents se joignent également à ces ateliers. Ici tout est affaire de récupération. Tissus, cartons, papiers se transforment en de somptueux déguisements. Quant au char, il est fabriqué conjointement avec la maison de quar-

s portes

L'installation de services de proximité dans la Maison de l'étang va redonner de la vie à l'avenue Notre-Dame-du-Lac. Ci-contre, le soir de l'inauguration, de nombreux habitants s'étaient joints aux personnalités.

ressant de retrouver des liens avec les associations du quartier. Cela va permettre de créer des activités communes, travailler ensemble."

C'est également le souhait du Réseau d'échanges de savoirs, qui s'installe dans les lieux pour ses activités hebdomadaires, après avoir utilisé plusieurs locaux provisoires.

Pour faire connaître la Maison aux habitants, des portes ouvertes seront organisées le 17 janvier, de 15 h à 18 h.

Maison de l'étang, 33, avenue Notre-Dame-du-Lac. Distributions alimentaires de Saint-Vincent-de-Paul un jeudi sur deux à partir de 13 h 30. Rencontres du Réseau d'échanges de savoirs le mardi de 10 h à 17 h.

(1) Réservations à la mairie, 02 41 05 40 73. (2) Les inscriptions pour le secteur d'outre-Maine se font toujours au 50, rue Saint-Jacques.

pratique

Mairie: 5, rue Eugénie-Mansion, 0241 48 1281. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus

- M[™] PETIT-JEAN, 20 décembre et 3 janvier, de 10 h 30 à 12h - M. LIMOUSIN, 13 et 27 décembre, de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous - M[™] PRODHOMME, 10 janvier, de 10 h 30 à 12 h.

Centre Jacques-Tati, 5, rue Eugénie-Mansion, 0241485190.

Carnaval

tier Saint-Serge - Saint-Michel. En 2003, tout ce petit monde était aux couleurs de l'Asie : des geishas aux samouraïs, du kimono à l'ombrelle, du chapeau pointu à l'éventail. Pour Suzanne Landreau, ce carnaval est un événement essentiel dans la vie du quartier et des familles : "Notre but est d'inciter enfants et parents à sortir ensemble à l'occasion d'une grande manifestation. C'est important de se réunir et de faire la fête!" Pour que cette tradition perdure, l'association aimerait accueillir du sang neuf

et jeune dans son équipe. Malheureusement, les bonnes volontés se font rares. **MB Association des habitants de Saint-**

Michel - Pasteur : 18, place Olivier-Giran, 49 100 Angers, 02 41 43 67 85. Permanences: lundi, de 14 h à 16 h 30, et jeudi, de 9 h à 11 h 30.

pratique

Maison de quartier: 9, rue Duboys, 02 41 43 28 13. Permanences des élus - M^{me} BERNARDIN, 7 janvier, de 18h à 19h.

ROSERAIE

"Boule de gomme", festival pour enfants



Le centre Jean-Vilar crée "Boule de Gomme", un festival destiné au jeune public. Cinq spectacles sont programmés du 17 au 21 décembre. Et dès le 8, on pourra admirer l'exposition de la Maison des marionnettes de Nantes.

"De nombreuses manifestations sont proposées dans les quartiers d'Angers tout au long de l'année, mais il n'existait pas de festival jeune public proprement dit, souligne Frédéric Aubry, animateur et initiateur du projet. Nous voulions vraiment un temps fort pour les enfants. La période avant Noël était tout indiquée pour cela."

Ce festival est aussi l'occasion de montrer à tous les Angevins ce qui se fait à la Roseraie et "de redorer une image qui a pu être malmenée par le passé," estime Frédéric.

Le thème de la première édition du festival est celui des marionnettes. Cinq spectacles seront proposés par des compagnies nationales avec, pour chacun, une ou plusieurs séances pour les écoles et les centres de loisirs, et une séance grand public.

Le coup d'envoi sera donné le mercredi 17 décembre, à 18 h, avec "Visions nocturnes" de la compagnie Ballapapass (Paris) : un spectacle de magie et de jonglerie en lumière noire particulièrement adapté aux toutpetits, dès 3 ans.

Le 18, à 18 h 30, "Miam-miam, je vais te croquer" de la compagnie Patachon: la rencontre d'une petite fille qui n'aime que les gâteaux avec un ogre végétarien. Un spectacle de marionnettes traditionnelles en forme de comédie musicale, dès 3 ans.

Le 19, à 20 h 30, "Le plus beau de tous les crapauds du monde", de la compagnie TOM (Théâtre d'objets manipulés) de Rennes : des marionnettes créées à partir d'objets de récupération, l'histoire d'un crapaud convaincu d'être ensorcelé qui part en quête de sa princesse...

Le samedi, à 15 h et 20 h 30,

la compagnie rennaise présentera aussi "*Ulis A-R*" d'après "L'Odyssée", d'Homère : le périple d'Ulysse raconté par des marionnettes. "C'est un superbe spectacle, très travaillé, qui réunit théâtre d'ombres. marionnettes traditionnelles et marionnettes assistées par ordinateur, avec de la musique jouée en direct, une grande mappemonde sur scène, explique Frédéric Aubry. Il dure une beure et s'adresse aux enfants à partir de 8 ans." Pour finir en beauté, un dernier spectacle sera donné dimanche, à 17 h : "La Sorcière du placard aux balais". Un classique écrit par Pierre Gripari à qui l'on doit les célèbres "Contes de la rue Broca".

Le spectacle est ici repris par la Maison des marionnettes de Nantes, qui présente sur place l'exposition de marionnettes du monde.

Tarif: 8 € (réduit 6 € adhérents CJV, étudiants, demandeurs d'emploi); 3 € pour les moins de 12 ans. Réservation dès maintenant sur place, au centre Jean-Vilar ou billetterie une demiheure avant le spectacle. Renseignements: 02 41 68 92 50.

pratique

Mairie: 6, square des Jonchères, 0241664740. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, 10 h -12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et vendredi, 9 h -12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus - M^{me} SOLÉ, 18 décembre et 8 janvier de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

- M. LEBOUC, 20 décembre de 10 h 30 à 12 h

- M. BÉATSE, 13 décembre de 10 h 30 à 12 h

Centre Jean-Vilar: place Jean-Vilar, 02 41 68 92 50.



Concours Vivre à Ang

Grand concours ouvert à tous

Les cinémas angevins Gaumont-Multiplexe, Gaumont-Variétés, et Les 400 Coups

offrent un an de cinéma au gagnant!



PREMIERS PLANS FESTIVAL D'ANGERS

Règlement

Article 1: Vivre à Angers et le festival Premiers Plans organisent un concours à l'occasion de la xvi' édition du festival de cinéma. Il est doté de prix offerts par les cinémas Gaumont-Multiplexe, Gaumont-Variétés et Les 400 Coups, Premiers Plans et la bibliothèque municipale. 1" prix: un an de cinéma gratuit à Angers (soit douze places dans chacun des trois cinémas), un ouvrage généraliste sur le cinéma (lots à retirer avant le 1^{ur} février) et un laissez-passer permanent au festival de janvier 2004. Du 2" au 5" prix: un laissez-passer permanent au festival de janvier 2004. Du 2" au 5" prix: un laissez-passer permanent au festival de janvier 2004.

Article 2: ce concours est ouvert aux lecteurs de Vivre à Angers, sans limite d'âge, à l'exclusion des collaborateurs et de leur famille, du journal Vivre à Angers, des cinémas, de la bibliothèque municipale et du festival Premiers Plans

Article 3: pour jouer, cochez les bonnes cases et renvoyez cette page ou une photocopie sous enveloppe à: Vivre à Angers, « Jeu concours Premiers Plans », BP 23527, 49035 Angers CEDEX 01 avant le 5 janvier 2004, dernier délai, le cachet de la poste faisant foi. N'oubliez pas de préciser sur la feuille vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

<u>Article 4:</u> en cas d'égalité de bonnes réponses, il sera procédé à un tirage au sort en présence de M^a Philippe Gâté, huissier de justice à Angers.

<u>Article 5:</u> les gagnants seront avertis personnellement par courrier ou par téléphone. Les bonnes réponses seront publiées dans le prochain journal *Vivre à Angers* (n° 275).

1) Quel réalisateur a été primé au festival Premiers Plans d'Angers en 2001 et au festival de Cannes en 2003 ?	 Quel couple de comédiens retrouve-t-on dans "Les Demoiselles de Rochefort" et dans "Peau d'âne",
☐ Nuri Bilge Ceylan	de Jacques Demy ?
Zeki Demirkubuz	☐ Danielle Darrieux et Michel Piccoli
☐ Vassili Pitchoul	☐ Catherine Deneuve et Jacques Perrin
	Jeanne Moreau et Claude Mann
2) Qui est le réalisateur du documentaire "Être et avoir"	
sorti en 2002 ?	7) Quelle réalisatrice a présidé le jury du festival
Christian Philibert	Premiers Plans en 1997 ?
☐ Nicolas Philibert	☐ Agnès Varda
☐ Jean-Jacques Beineix	Agnieszka Holland
	☐ Tonie Marshall
3) Quelle chanteuse tient le rôle de Selma dans "Dancer	
in the dark", de Lars VonTrier ?	8) En quelle année a été réalisé "Le Bal" d'Ettore Scola ?
☐ Beth Gibbons	<u> </u>
Skye Edwards	□ 1985
☐ Björk	□ 1987
4) Qui joue le rôle de Charlotte dans "Sonate d'automne"	9) Lequel de ces films a été réalisé par le Britannique
d'Ingmar Bergman ?	Josep Losey ?
Liv Ullmann	☐ Bugsy Malone
☐ Ingrid Thulin	☐ Don Giovanni
☐ Ingrid Bergman	☐ Tommy
5) En quelle année Ingmar Bergman a-t-il réalisé "Cris et chuchotements" ?	10) Ingmar Bergman a réalisé "La Flûte enchantée" d'après l'opéra d'un grand virtuose. De qui s'agit-il?
□ 1973	☐ Hector Berlioz
□ 1975	Jean-Sébastien Bach
□ 1977	☐ Wolfgang Amadeus Mozart
Nom: Prénom:	Âge:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Coupon à renvoyer à: Vivre à Angers "Jeu concours Premiers Plans". BP 23 527 - 49035 Angers CEDEX 01



ers / Premiers Plans

Concours spécial jeunes (4/12 ans)

Pour la première fois, les jeunes cinéphiles peuvent participer au concours.

Premiers Plans et la bibliothèque municipale offrent

un Pass festival et un livre au gagnant!



PREMIERS PLANS FESTIVAL D'ANGERS

Règlement

Article 1: Vivre à Angers et le festival Premiers Plans organisent un concours spécial jeunes pour les enfants de 4 à 12 ans à l'occasion de la xvr' édition du festival de cinéma. Le gagnant recevra un laissez-passer permanent pour assister au festival de janvier 2004, dix places exonérées pour suivre le festival en famille et un beau livre offert par la bibliothèque municipale (à retirer avant le 1er février).

Article 2: ce concours est ouvert aux lecteurs de Vivre à Angers, âgés de 4 à 12 ans, à l'exclusion des enfants des collaborateurs du journal Vivre à Angers, des cinémas, de la bibliothèque municipale et du festival Premiers Plans.

Article 3: pour jouer, il suffit de cocher les bonnes cases et de renvoyer cette page ou une photocopie sous enveloppe à: Vivre à Angers, « Jeu concours Premiers Plans spécial jeunes », BP 23527, 49 035 Angers CEDEX 01 avant le 5 janvier 2004, dernier délai, le cachet de la poste faisant foi. N'oubliez pas e préciser sur la feuille vos nom, prénom, âge, adresse et numéro de téléphone. Article 4: en cas d'égalité de bonnes réponses, il sera procédé à un tirage au sort en présence de M* Philippe Gâté, huissier de justice à Angers, afin de désigner le gaanant.

Nom:

Adresse:

Code postal:

<u>Article 5:</u> le gagnant sera averti par courrier ou par téléphone. Les bonnes réponses seront publiées dans le prochain journal *Vivre à Angers* (n° 275).

1) En 1990, Nick Park remporta un prix à Angers avec son premier film d'animation "A Grand Day Out". Quels personnages, en pâte à modeler, fait-il partir sur la lune pour trouver du fromage? Wallace et Gromit Tintin et Milou Boule et Bill 2) Comment s'appelle le petit bonhomme africain, confronté à la cruelle sorcière Karaba, dans le film de Michel Ocelot? Karakou Kirikou	 5) Sous quel nom se regroupe la programmation du festival Premiers Plans conçue pour les enfants de 4 à 12 ans? Mes Premiers Plans Les Petits Plans Les Premiers Pas 6) La programmation "Tchou tcha" du festival Premiers Plans regroupe des courts métrages d'animation. Lesquels? "La Nounou" et "La Nounou et les Pirates" "Petite Sotte", "Bernols Famili", et "Noël Gourmand" "Arthur", "Les sorcières" et "Le roi qui voulait plus qu'une couronne"
3) De quel personnage des Contes des Mille et Une Nuits s'est librement inspiré Karl Zeman pour réaliser son film en 1974 ?	7) Quel film de Jacques Demy est inspiré d'un conte de Perrault et sera diffusé lors la XVIº édition du festival Premiers Plans ?
□ Aladin□ Ali Baba□ Sindbad	Les Demoiselles de RochefortLe Joueur de flûtePeau d'âne
4) De quel conte d'Andersen s'est inspiré Paul Grimault pour réaliser son film "Le Roi et l'Oiseau" en 1980 ?	8) Quelle est la nationalité du cinéaste Ingmar Bergman, auquel le festival Premiers Plans rend hommage cette année ?
□ La Bergère et le Ramoneur□ Le Vilain Petit Canard□ La Petite Sirène	SuédoiseNorvégienneIslandaise

Coupon à renvoyer à: Vivre à Angers "Jeu concours Premiers Plans spécial jeunes". BP 23 527 - 49035 Angers CEDEX 01

Prénom:

Ville:

Âge:

Tél.:



Depuis 2001, un festival de musique se déroule chaque année en plein Sahara. Une équipe d'Angevins est à l'origine de ce projet fou. Philippe Brix, manager de Lo'jo, et René Baudin de Triban union (1) racontent cette histoire, qui fait l'objet d'un film projeté au cinéma Les 400 Coups.

>FESTIVAL

Comment naît l'idée d'un festival au milieu du désert ?

En 1998, invités à un festival à Bamako, les Lo'Jo se lient d'amitié avec le groupe de musique touarègue Tinariwan. Naît alors l'idée complètement folle de créer un festival chez Tinariwan en plein Sahara. Autour de Lo'jo, une petite équipe d'Angevins se met à travailler sur le projet. Et, en janvier 2001, le premier Festival au désert se tient à l'Est du Mali.

Comment cela se passe-t-il?

Nous apportons une aide logistique et technique. On expédie en particulier du matériel sono. Arrivé au Mali par avion, tout est chargé dans des camions qui rejoignent le site du festival: les dunes à perte de vue, 40 °C en journée, 0 °C la nuit. Des tentes sont installées pour accueillir les festivaliers occidentaux. Puis, les caravanes touarèques arrivent. C'est comme dans les films: ils sortent d'on ne sait où, par dizaines, à dos de chameaux. C'est très impressionnant. Ensuite, pendant trois jours, une trentaine de groupes se produisent sur scène : pour moitié de la musique touarègue, un quart de musique d'Afrique, le dernier quart en provenance des autres continents. Et, quand tout est fini, on recharge la sono, et il ne reste plus que le sable.

Comment a évolué le festival ?

C'est parti d'un pari fou et c'est en train de devenir une grosse machine. Les partenariats se multiplient. La world music est en vogue. L'an passé, nous avons même eu la participation de Robert Plant, qui avait entendu parler du festival par un ami commun. L'ex-leader de Led Zeppelin est tombé sous le charme et est devenu, gracieusement, notre meilleur "VRP". Côté spectateurs, on a dénombré près de 5 000 Touaregs l'an passé, soit le double de la première année. Les festivaliers occidentaux sont, eux aussi, de plus en plus nombreux : d'une centaine en 2001 dont une majorité d'Angevins, on devrait en compter près d'un millier en janvier 2004. Les organisateurs risquent même de refuser du monde pour des raisons de logistiques.

Comment les Touaregs vivent-ils un tel événement ?

Cette manifestation n'a lieu que par leur volonté. Efes, une association locale, en est l'organisatrice afin que les retombées financières profitent exclusivement à cette région très pauvre. Aujourd'hui, les Touaregs souhaitent poursuivre cette aventure. Le festival fait connaître au monde leur incroyable musique faite de voix, de claps de mains et de cordes. En outre, il a été créé à une époque charnière pour la région. Depuis 1995, le conflit entre les autorités maliennes et les Touaregs est terminé. La date du festival

coïncidant avec celle de fêtes ancestrales, la manifestation a permis de ressouder les liens entre les différentes peuplades nomades, qui viennent écouter la musique et discuter au fil des traditionnels palabres.

Avez-vous d'autres projets de ce type?

Notre rêve serait de créer un Festival au désert par continent. Nous avons des contacts avec des Indiens Navajo en Amérique, nous avons aussi quelques pistes avec des Indiens du Rajasthan en Asie. Et, pourquoi pas dans le désert australien? Pour l'instant, ceci n'est qu'une idée un peu folle, mais le projet saharien en était également une avant de devenir bien réel.

Benoît Chanteloup

(1) Triban union est une société de production créée autour de Lo'jo, Tinariwan et le Festival au désert.

Pour se rendre au festival

Il faut compter un budget de 1000 à 1200 €, dont la moitié pour le billet d'avion à destination du Mali. Le festival se déroule à Essakane, à une soixantaine de kilomètres de Tombouctou, les 9, 10 et 11 janvier. Les organisateurs tiennent à rappeler que les conditions climatiques et d'hébergement sont assez spartiates. En outre, pour le festival de janvier 2004, il est certainement un peu trop tard. Néanmoins, si des personnes sont intéressées, il est toujours possible de se renseigner: www.triban-union.com; www.festival-au-desert.org, 0241454971.

Un film et un CD

Pour réussir à financer le festival, les organisateurs ont réalisé l'an passé un film présentant le spectacle et l'esprit de cette manifestation hors norme. Ce film devrait sortir début janvier en DVD. Il est présenté en avant-première dans le cadre de Soleils d'hiver aux 400 Coups le 18 décembre à 18 h avec une



intro musicale d'Agadès (musique berbère) et suivi d'une discussion. En attendant la sortie du DVD, le CD du Festival au désert 2003 est déjà dans les bacs. Sorti dans une vingtaine de pays, il réunit vingt titres, qui montrent l'extrême richesse de cette manifestation.



L'orchestre du Lycée fête ses 20 ans

Il est plus vieux que ses musiciens. L'orchestre du lycée David-d'Angers a vingt ans cette année. Un anniversaire célébré le 13 décembre au centre de congrès, sous la baguette du chef créateur Jean-Jo Roux.

>MUSIQUE

C'est en 1983 que le

"prof" de musique, tout nouveau dans l'établissement, se lance dans l'aventure. Le premier ensemble instrumental, composé de flûtes à bec et de tambourins, se crée autour de treize jeunes. Un début. Vingt ans après, à coups de travail, de répétition et de concerts, d'investissement de chacun – notamment des familles –, l'orchestre a gagné ses galons. Devenu symphonique, il compte aujourd'hui quatre-vingt-trois musiciens âgés de 11 à 18 ans et donne une vingtaine de concerts par an.

Il s'est même offert quelques belles tournées à l'étranger. En Amérique,



avec des concerts à Houston, Dallas, la Nouvelle-Orléans, Montréal et deux concerts à New-York au siège des Nations-Unies, en 1994 et 1997. Il a joué à Copenhague, Prague, Innsbruck, au Parlement de Strasbourg, à Berlin et même à plusieurs dizaines de mètres sous terre, dans l'ancienne mine de sel de Wieliczka, près de Cracovie. L'OLDA a joué en Afrique, à Bamako, devant le ministre malien de la Culture, et en Chine, à Shanghai, Hongzhu et dans le célèbre "Concert Hall" de Pékin. Autant d'échanges qui, pour beaucoup, ont donné lieu à la signature de jumelages entre l'orchestre angevin et ses homologues étrangers.

Côté partitions, l'OLDA joue sur

tous les registres: musique ancienne ou contemporaine, musique de films, créations...
Ce sera d'ailleurs le cas pour le concert de gala avec un Magnificat, une création spécial anniversaire de Jean-Jo Roux, pour soliste, chœur et orchestre. Pour l'occasion, cent soixante choristes angevins de l'école maîtrisienne des Pays de la Loire, la chorale universitaire Vox

Jean-Jo Roux, chef et fondateur de l'orchestre du lycée David-d'Angers, entouré des quatre-vingt-trois jeunes musiciens.

Campus et les chœurs du conservatoire de région s'associeront à l'OLDA.
D'autres pièces figurent au programme: le concerto pour piano n°2 de Rachmaninov, l'ouverture de la Flûte enchantée, de Mozart, le final de la Symphonie du Nouveau Monde, d'Anton Dvorak. L'OLDA puisera aussi dans son vieux répertoire... l'occasion d'inviter à monter sur scène quelques-uns de ses anciens musiciens.

13 décembre au centre de congrès, à 17 h. 10 et 15 €.

De Joyeuses Commères pour les fêtes

Pour son spectacle de fin d'année, Angers Nantes Opéra propose un opéra rarement donné en France: Les Joyeuses Commères de Windsor, de Otto Nicolaï, d'après Shakespeare. Une œuvre à la fois comique et fantastique, en trois actes, vue par Arnaud Bernard, metteur en scène du Gianni Schicchi (Le Triptyque) présenté l'an passé. C'est un fleuron de l'opéra-comique allemand, injustement oublié de ce côté du Rhin, alors que son auteur le Prussien Otto Nicolaï, a justement réuni dans son œuvre ce qu'il appréciait de l'élégance française et du pétillement italien, de l'opéra comique national et du bel canto transalpin.

On y retrouve Sir John Falstaff en

vieille baderne bedonnante et libidineuse, usée par les beuveries. Il est, dans tous ses excès, le miroir de l'humanité. On s'en amuse. Le "gentilhomme" se voit bourreau des cœurs. Il fait la cour à plusieurs belles à la fois, elles se jouent de lui, le tournent en ridicule, l'étourdissent dans leur ronde. Ces bourgeoises de Windsor sont

malicieuses, indépendantes et heureuses. Et leurs maris jaloux, qui croient encore en leur charme et en leur pouvoir. On joue et on danse dans cette farce légère à savourer pour les fêtes de fin d'année. ■

Grand-Théâtre, 28 décembre, à 14 h 30 et les 30 et 31, à 20 h.

Billetterie et renseignements sur place ou au 02 41 24 16 40 et 41.

Rayanne Dupuis sera Madame Fluth.



Accessible à tous

L'ANO est partenaire de la charte Culture et solidarité. Dans ce cadre, les associations qui travaillent auprès de personnes en difficulté pourront leur proposer le spectacle Les Joyeuses Commères de Windsor, en organisant éventuellement la sortie et en mettant à disposition des places à 2 €, obtenues par l'intermédiaire du centre communal d'action sociale.

>CINÉMA

10 au 16 décembre L'enfant qui voulait être un ours

Dès 3 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

10 au 30 décembre Peau d'âne

4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.



Jusqu'au 16 décembre Retour d'images, semaine du handicap

5 films. Cinéma Parlant et la Cie du 3^e Œil de Bruno Netter. Les 400 Coups.

17 au 23 décembre

Bach et Bottine

Dès 6 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

18 décembre

Festival au Désert

De Lionel Brouet. Et rencontre avec Lo'Jo. Soleils d'hiver. 18 h, Les 400 Coups.

De Paris à Moussa

De Cheik Doukoure. Soleils d'hiver. 20 h 15, Les 400 Coups.

24 au 30 décembre

Babar roi des éléphants

Dès 3 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

31 décembre au 4 janvier

La mouette et le chat

Dès 4 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

7 janvier Chantons sous la pluie

Dès 8 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

12 décembre

L'eau et le feu...

en peinture, musique, littérature. 18 h 30, institut municipal.

Musique et peinture

Par Yvette Dams-Monville. Et Jean Guitton chez lui, par Yves Durand. Académie d'Angers. Gratuit. 16 h, hôtel de Livois, 6, rue Émile-Bordier.

15 décembre

Figures de femmes...

chez Rembrandt et Chagall Présence des Arts. 5 €. 18 h 30,

Du signe à la sémiologie...

les émotions. 18 h 30, institut municipal.

16 et 17 décembre

Les États-Unis

Connaissance du Monde. 4 à 7,70 €. Le 16, à 14 h 30 et 18 h 30 ; le 17, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, centre de congrès.

L'amour suffit-il à fonder une

Par Xavier Lacroix. Foi et Cultures. 20 h 30, centre Saint-Maurice, rue du Chanoine-Urseau.

Bible et littérature...

Dalila, Hérodiade, Salomé 17 h 15, institut municipal.

Géopolitique des religions 20 h 15, institut municipal.

Style Louis XVI et néo-classicisme

17 h, institut municipal.

17 décembre

Faut-il arrêter le progrès ? Par Lucien Guirlinger. Société

angevine de philosophie. 20 h 30, lycée David-d'Angers.

Fourmis champignonnistes...

fourmis éleveuses. 18 h 30, institut municipal.

18 décembre

Le baron Haussmann

Par Sonia Mille. UATL-ECA. Gratuit. 15 h, Élysée.

5 janvier

Figures de femmes

Présence des Arts. 5 €. 18 h 30,

Architecture angevine

Les styles Adam et Directoire 18 h 30, institut municipal.

6 janvier L'argent et moi, l'argent et nous

Par Alban Sartori. Foi et Cultures. 20 h 30, centre Saint-Maurice, rue du Chanoine Urseau.

Pourquoi courons-nous toujours après le temps?

18 h 30, institut municipal.

Histoire de l'identité européenne

20 h 15, institut municipal.

7 janvier

Les roches, leur composition, leur genèse

18 h 30, institut municipal.

8 janvier

Oregon, Montana

Par Paulette Collas. UATL-ECA. Gratuit. 15 h, centre Jean-Vilar.

Littérature africaine anglophone

18 h 30, institut municipal.

John-James Audubon

En anglais. 18 h 30, institut municipal.

9 janvier

Arago et David-d'Angers

Par Marie-Rose Albrecht et Charles Beule, éphémère ministre, par Jean Sibenaler. Gratuit. 16 h, hôtel de Livois, 6, rue Émile-Bordier.

>LECTURES

13 et 14 décembre

Elfi Dézobédoi

Conte sans parole, jeune public. Adèle et Cie. 3,50 à 6,50 €. Le 13, à 14 h 30 et 17 h ; le 14, à 11 h et 17 h, théâtre du Champ-de-

>MUSIQUE

12 décembre

Toutes directions

Comédie musicale avec le lycée du Sacré-Cœur. 7 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

David Murray

Jazz et tambours Gwo-Ka de Guadeloupe. Jazz pour Tous/NTA. 14 et 18 €. 20 h 30, Beaurepaire.

Denis Péan

Soirée tapas. 19 h 30, Le Trois-Mâts.

Découvertes du Printemps de Bourges

Sélection régionale. Gratuit. 20 h 45, Le Chabada.

13 décembre Jeremy Chatelain et L5

33 €. 20 h 30, Amphitéa.

Orchestre du lycée Davidd'Angers

20° anniversaire. Rachmaninov, Mozart, Dvorak et création de Jean-Jo Roux. Avec 160 choristes.

10 et 15 €. 17 h, centre de congrès. (lire page 25)

Radiation Sound System

DJ Psiko, Globus, DJ Atomik et DJ Kristian. Technoi. 9 et 11 €. 20 h 45. Le Chabada.

Libertango

Une formation de l'ONPL. Concert suivi d'un bal animé par Les allumés du tango. 8 à 12 €. 20 h 30, Le Trois-Mâts.

14 décembre

Concerto pour piano et orchestre n° 1, de Beethoven

Bachianas Brasileiras nº4 (prélude), de Villa-Lobos; Symphonie n° 1 "classique", de Prokofiev. Paul Gulda, piano ; Lan Shin, direction. ONPL. 10 à 25 €. 17 h, centre de congrès.

18 décembre

New York Ska Jazz Ensemble Les Éjectés et Junior Cony. 13 et

Valses de Vienne 34 €. 15 h et 20 h 30, centre de

15 €. 20 h 45, Le Chabada.

congrès.

Concert de Noël École maîtrisienne des Pays de la Loire. Gratuit. 19 h, chapelle des

19 décembre

Erik Truffaz et Smooth

Jazz électro. 18 et 20 €. 20 h 45. Le Chabada.

New Orleans Snappers

Jazz Pour Tous. 6 et 9 €. 21 h, théâtre place Ney.

27 décembre et 1er janvier ONPL, concert du Nouvel An

Rossini, Verdi, Offenbach, Strauss. Françoise Pollet, Michèle Lagrange, sopranos; Hubert Soudant, direction. 10 à 25 €. Le 17, à 20 h 30 : le 1er, à 17 h, centre de congrès.

6 janvier

Brigitte Engerer et Boris Berezowski

Récital à deux pianos. Fantaisie, de Schubert ; 1^{re} Suite "Fantaisie -Tableaux" op. 5, de Rachmaninoff ; Liberslieder Walz 1^{er} cahier, de Brahms ; La Valse, de Ravel. Les Mardis Musicaux. 14 à 27 €. 20 h 30, Grand-Théâtre. (lire page 27)

8 janvier

Pascal Sevran

30 €. 15 h, centre de congrès.

9 janvier Gabor Gado Quartet



Jazz. NTA. 8 à 21 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

Lustrolustre

Loredana Lanciano, voix; Mathieu Delaunay, guitare, platines. 6 à 8 €. 20 h 30, Le Trois-Mâts.

28, 30 et 31 décembre Les Joyeuses Commères de Windsor

D'Otto Nicolaï. D'après Shakespeare. Angers Nantes Opéra. 10 à 40 €. Le 28, à 14h30; les 30 et 31, à 20 h, Grand-Théâtre. (lire page 25)

PECTACLES

12 et 13 décembre

Jeanne la bonne pucelle Avec Marianne Sergent. 13 €

à 20 h 30, théâtre, place Ney.

20 décembre

Jamel Debouzze 32 €. 20 h 30, centre de congrès.

>THÉATRE

12 et 13 décembre

Cravate Club

Cie Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

13 décembre

Lima 80's contre Lima 90's Match d'improvisation théâtrale. 9 €. 20 h, centre Jean-Vilar.

15 au 19 décembre

Derrière chez moi De Daniel Soulier. Mise en



scène, Gérald Chatelain. NTA. 14 et 18 €. 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, 19 h 30, Beaurepaire.

17 au 21 décembre Boule de gomme



Dix spectacles de marionnettes et d'objets manipulés. Enfants 3 €, adultes 6 €. centre Jean-Vilar. (*lire page 21*)

18 au 21 décembre Mais n'te promène donc pas

toute nue!
D'après Georges Feydeau. Truc

D'après Georges Feydeau. Truc Truc Productions. 6,50 à 11,50 €. Du 18 au 20, à 20 h 30 ; le 21, à 17 h, théâtre Champ-de-Bataille.

19 décembre Mythologie personnelle

Autour de textes de Jean Cocteau. Association Quai Ouest. 6 €. 14 h, théâtre Chanzy.

19 et 20 décembre Cravate Club

(voir 12 et 13 décembre).

31 décembre

Le Défi

Mise en scène, Éric Métayer. Cie Les Arthurs. 23 et 28 €. 19 h et 21 h 30, théâtre Chanzy.

6 au 8 janvier

Erwan et les oiseaux

Conception et mise en scène, Jean-Yves Ruf. NTA. 14 et 18 €. A 20 h 30, sauf mercredi, à 15 h, et jeudi, à 19 h 30, Beaurepaire.

8 au 11 janvier

Le cul de Judas

De Antonio Lobo Antunes. Cie Banquet d'Avril. 6,50 à 11,50 €. À 20 h 30, sauf le 11, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

9 et 10 janvier

Cravate Club

(voir 12 et 13 décembre).

>VISITES

13 décembre

Le quartier de la cathédrale

Par Nadine Bulourde. Réservation au, 0241235000. 5,50 et 7 €. 15 h, Angers Tourisme, place Kennedy.

>EXPOSITIONS

Jusqu'au 12 décembre Temps de dessins

Invité d'honneur, Pascal Rabaté. Association G8 - La Retourche Angevine. Du mercredi au dimanche, 14 h - 18 h, 3, boulevard Daviers.

Du 13 au 16 décembre Parallaox III : Equinox

Sculptures et photos de Vannessa Gillardeau-Simon. 9 h - 20 h, galerie Aladin, 54, rue du Mail.

Du 13 au 21 décembre Peintures d'Annie Fontaine. La Godeline, 73, rue Plantagenêt.

Du 13 décembre au 2 mai

Patrice Hugues
Des tissus et des voiles,
présences vives, 1973-2003.
1,75 à 3,50 €. Du mardi au
dimanche, 10 h - 12 h et 14 h 18 h, musée de la Tapisserie



Jusqu'au 17 décembre Jean-Paul Texier

Photos. Lundi au samedi, 9 h - 19 h, BU, 5, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 19 décembre Le temps à ciel ouvert

Météorologie. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 20 décembre

Voyage en terre d'Égypte

Peintures d'Alligand. Du jeudi au samedi, 15 h - 19 h ; sur rendezvous au 0241869362, galerie Joëlle Maulny, 11 rue de Brissac.

Jean-Louis Garnell

Photos. Artothèque. NTA, 12, place Imbach.

Jusqu'au 21 décembre

Contes des mille et une vaches De Silba. En semaine, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h; week-end et jour férié, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Jusqu'au 24 décembre
Poteries céramiques

Patrice Lebreton invite Carole Boissière. Tous les jours, 14h30 -18 h 30, 28 bis, rue de Frémur.

Jusqu'au 31 décembre Ronde de femmes

Peintures de Marie-Jo Coignard. Lundi, 14 h - 17 h 30 ; mardi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Les portes d'Afrique

Photos. Soleils d'hiver. Mardi au samedi, 12 h - 19 h; dimanche et férié, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Jusqu'au 4 janvier

Maternités d'Afrique

Soleils d'hiver. Gratuit. 11 h - 19 h, salle Chemellier.

Jusqu'au 30 janvier

Bruno Salaün

Peintures acryliques. Reg@rt Tendances, 40 bis, place Bichon.

Du 2 au 30 janvier 2004

Voix de femmes

Littérature féminine en Finlande. Lundi, 14 h à-17 h 30 ; mardi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h -17 h 30, Champ-de-Bataille.

Du 7 au 18 janvier 2004

Art ouvert

Œuvres d'artistes amateurs handicapés. Mardi au samedi, 12 h - 19 h ; dimanche et jour férié, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Jusqu'au 18 janvier 2004

Arbres remarquables

Tous les jours, 11 h - 19 h; dimanche et jour férié, 14 h 30 -18 h, hôtel Bessonneau, 15 ter, boulevard Foch.

Jusqu'au 30 janvier 2004

Balades russes en pays picards Bibliothèque des Justices.

Jusqu'au 29 février

Algérie, deux millions d'années Les premiers habitants. 1 et 2 €.

Tous les jours, sauf lundi, 14 h - 18 h, muséum.

Jusqu'au 21 mars

Surimono, Nouvel An japonais Estampes. 1 et 2 €. Du mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h (fermé jours fériés), Pincé.

Du 18 décembre au 21 mars

Francis Richard

Photographies. Mali, 1994 et 1996. 1 et 2 €. Du mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h -18 h, musée Pincé.

Jusqu'au 30 avril 2005

La mémoire des anneaux



Sept siècles d'enfermement. 6,10 €. Tous les jours, sauf fériés, 10 h - 17 h 30, château.

Mardis Musicaux saison 2004

Deux rendez-vous exceptionnels marqueront le début de l'année sous les auspices des Mardis Musicaux. Le 6 janvier, un Récital à deux pianos réunira Brigitte Engerer (photo) et Boris Berezowski. Puis, le 3 février, Gérard Caussé, alto, Renaud Capuçon, violon, Gautier Capuçon, violoncelle, Franck Braley, piano, et Aloïs Posch, contrebasse, interpréteront notamment une œuvre majeure de Schubert, le quintette La Truite. Mozart, Beethoven et Debussy seront au programme du quatuor Amati, le 16 mars. Polya Jordan, "la lady blanche à la voix noire" et son quartet clôtureront la saison autour des standards du gospel et du jazz et des plus fameux thèmes extraits de *Porgy and Bess*, de Gershwin.

Concerts exceptionnels: 14 à 27 €. Autres concerts: 12 à 25 €. Tarifs réduits: 10 à 23 €. Abonnement 3 concerts au choix: 36 à 72 €. Le soir du concert, à 20 h 15, 3 € pour les moins de 25 ans. Location Grand Théâtre, 02 41 24 16 40, et FNAC, 02 41 24 33 33.



Les Soleils d'hiver sous le sig

Cette année, Soleils d'hiver met en évidence la coopération avec Bamako et propose aux Angevins de découvrir le commerce équitable.

>FÊTES

Escale à Bamako,

voyage en terre de solidarité: le slogan de la 6° édition de Soleils d'hiver en souligne l'originalité. À côté du marché de Noël traditionnel, on y trouve, en effet, un village du commerce équitable, avec en son milieu une hutte africaine et le chalet "Maison du partenariat, Solidarité Mali".

Le village du commerce équitable est animé par la Coordination d'associations de solidarité internationale du Maine-et-Loire (CASI 49). Il comporte une partie marché: six chalets de vente, tenus par des associations membres de la Plate-forme nationale du commerce équitable⁽¹⁾. Cette démarche permet aux petits producteurs des pays du Sud de vendre leurs produits à des prix décents. "Nous allons au-delà et effectuons un travail de fond avec les artisans, explique Olivier Hauville, d'Échoppe, nous aidons à leur installation, nous favorisons l'innovation et la qualité de leurs produits."

Les associations profiteront de cette occasion pour rencontrer les Angevins. "Nous aurons la possibilité de dialoguer avec les personnes intéressées par le commerce équitable, souligne André Chabot, président de la CASI 49. C'est un concept qui progresse et évolue. Nous avons l'espoir que cette opération provoque une prise de conscience et un débat." Point principal d'animation du village, la hutte africaine est gérée par l'association Flux. Organisatrice des Nuits Toucouleurs, elle mène un important travail de coopération culturelle avec le Mali, notamment la récupération de matériel son et lumière pour les Festivals au désert et du Théâtre des réalités. "Nous avons construit la hutte en



Sébastien Matégot et Choun, deux plasticiens de Flux, ont construit la hutte africaine en matériaux de recyclage.

matériaux de recyclage, comme cela se fait souvent au Mali, précise Geoffroy Vigan, le permanent de Flux. C'est

plus parlant pour donner une image réelle de l'Afrique que d'utiliser la terre et la paille "

Les animations s'y succèdent: rap en bambara par des jeunes de la maison pour tous de Verneau et interventions d'autres quartiers – Grand-Pigeon, Banchais, Saint-Jacques, Belle-Beille, Monplaisir, Saint-Serge –, peinture en direct par le Malien Abdoulaye Sissoko, démonstrations de bogolan. La CASI 49 y propose des démonstrations d'artisans engagés dans la démarche du commerce équitable, qui prouvent leur savoir-faire.

Dernier élément du village, le chalet "Maison du partenariat, Solidarité Mali". Il est nommé ainsi en référence à la Maison du partenariat construite en 1997 à Bamako par la ville d'Angers, pour permettre au jumelage-coopération de se vivre au quotidien. Tout au long de Soleils d'hiver, le chalet accueille des associations qui coopèrent avec Bamako. Elles peuvent ainsi rencontrer les Angevins et expliquer leur action.

"Le jumelage entre Angers et Bamako fêtera ses 30 ans en 2004, a rappelé le maire. Notre coopération avec la capitale du Mali, qui se situe dans la durée, montre que la solidarité n'est pas le mot d'un jour. Nous avons choisi, en invitant Bamako mais aussi le commerce équitable, de faire des Angevins les partenaires de la solidarité, envers la capitale du Mali et plus largement envers les pays du Sud."

(1) Max Havelaar, Artisans du monde, Artisans du soleil 49 (lire ci-contre), Boutik Étik (entreprise importatrice fondée par des Angevins), Échoppe (Échange pour l'organisation et la promotion des petits entrepreneurs), la Caba Biocoop (coopérative biologique) et commercesolidaire.com (association créatrice du site http://www.commerce-solidaire.com)

Le magasin militant d'Artisans du soleil

Les produits vendus par Artisans du soleil 49, présentés au village du commerce équitable, sont en vente en permanence au magasin: objets de bois, tissus, figurines en métal recyclé, vêtements, etc. "Nos clients sont très fidèles, se félicite Geneviève du Réau, vice-présidente. Tous nos produits sont référencés par la Plate-forme du commerce équitable, nous sommes très stricts là-dessus."

La présidente, Christiane Cordonnier, explique fréquemment la démarche de l'association, dans les établissements scolaires, pendant les Nuits Toucouleurs, et même sur demande jusqu'à Nantes ou à Rennes. ■

Artisans du soleil, 74, rue Baudrière, 0241 2001 54. En décembre, ouvert du lundi au samedi de 10 h à 19 h.

Les jours où la salariée à mi-temps n'est pas présente, les bénévoles tiennent le magasin. lci, Geneviève du Réau (à droite), Nicole Védrenne, avec Assitan Wasiak, stagiaire originaire de Bamako.



ne de la solidarité



Cinq mille pendentifs en laiton ont été fabriqués pour Soleils d'hiver par des artisans maliens de la filière du commerce équitable. Ils sont vendus au profit d'un programme de micro-crédit permettant à des femmes maliennes de démarrer une activité. 5 €, chez tous les partenaires de Soleils d'hiver, dont les commerçants adhérents aux Vitrines d'Angers et à l'association Patton Commerces Dynamiques. ■



Le tourisme aussi peut être solidaire

Parmi les associations adhérentes à la CASI 49 et présentes dans le chalet de la solidarité, Tourisme et développement solidaire (TDS), qui promeut les séjours en village d'accueil au Burkina Faso. "Les villageois sont les vrais maîtres d'œuvre de ces sites, expliquent Françoise Chailloux et Michel Brillot, représentants de l'association dans l'Ouest. Ils ont construit la "concession" où logent les voyageurs, gèrent et font fonctionner le village." Ils proposent également les activités touristiques, préparent la nourriture, mettent du personnel à disposition. Pour eux, c'est une occasion de développement inespérée

Les voyageurs participent à la vie du village, rencontrent les habitants, s'immergent totalement dans la vie sociale et culturelle. Les séjours ont lieu de novembre à mars, pour éviter de perturber la période agricole.

Contact, à Soleils d'hiver, ou au siège de TDS, 0466804142,

ou site: www.tdsolidaires.fr.st

À la Ville, des achats "éco-responsables"

La Ville est grande consommatrice de produits en tous genres. Désormais, les critères de choix prennent en compte une nouvelle dimension. "Nous avons lancé une étude pour augmenter la part des produits écologiques, éthiques ou équitables, précise Gilles Mahé, adjoint à l'Environnement et à la qualité de la vie. Cela nous permet de réfléchir sur nos propres consommations et de réorienter nos achats en y intégrant ces critères."

Au printemps dernier, des groupes de travail thématiques ont été mis en place, ciblant certains

produits: les vêtements de travail et les objets promotionnels de la Ville, les peintures pour les bâtiments municipaux et la voirie, les produits alimentaires, le mobilier de bureau, le papier, le carton et les fournitures de bureau, les produits d'entretien, l'utilisation du bois. Les appels d'offres auprès des fournisseurs en tiennent compte. Déjà, le thé et le café sont achetés "équitables". Et, en parallèle, des actions de sensibilisation auprès du personnel vont être menées, afin d'obtenir l'adhésion de tous à cette action.

Jusqu'au 24 décembre, chalets et animations

Marché de Noël, 42 chalets répartis place du Ralliement, rue Lenepveu, et place du Pilori; services proposés par les Vitrines d'Angers: paquets cadeaux, portage des paquets, livraison gratuite, éclairage et sonorisation du centre ville, petit train, tickets de stationnement gratuit...

Village du commerce équitable, place Sainte-Croix; chalet "Maison du partenariat, Solidarité Mali", permanences de 10 h à 19 h; hutte africaine, animations de 10 h à 19 h.

Moments forts: mardi 9, Ay Ay Ay café, théâtre proposé par la CASI à la maison pour tous Monplaisir; vendredi 12, goûter équitable en musique, place Sainte-Croix; mardi 16, défilé de mode aux Greniers Saint-Jean, à 20 h, 10 €, réservations à Échoppe, 02 41 71 85 56; jeudi 18, projection du documentaire sur le Festival du Désert, proposé par Triban

Union et Flux, à 18 h, aux 400 Coups (lire page 24).

Animations

- Place du Ralliement, théâtre de rue par Jo Bithume, les 13, 17, 19, 20 et 24 décembre.
- Grand-Théâtre, espace contes: contes d'Afrique, découverte des instruments de musique africains.
- Espace Welcome, ateliers, danse du Bénin, diaporama sur le Mali, lectures, chants..., sur inscription au 02 41 23 13 31.
- Salons Curnonsky, les ateliers du Père Noël, pour petits et grands enfants.
- Institut municipal, Espace femmes, cinéma Les 400 Coups, Greniers Saint-Jean, MPT Monplaisir, Rue des antiquaires, centre de congrès, parvis hôtel de ville, bibliothèque Toussaint, salle Chemellier, office de tourisme: animations diverses et expositions.

Programme détaillé disponible dans les mairies, les bibliothèques, à l'office de tourisme, au Grand-Théâtre, à l'Espace Welcome, chez les commercants, dans les chalets de Noël...

Soleils d'hiver autour d'un café : une cinquantaine de cafetiers proposeront un café équitable pour les fêtes.

Dans les librairies, opération "Des enfants, des livres au Mali": des livres achetés par les Angevins seront offerts à une bibliothèque, un centre de lecture ou une école de Bamako; la bibliothèque municipale réserve 1 % de son budget à cette opération. Des livres édités au Mali seront vendus pour aider le marché de l'édition, particulièrement les deux albums coédités par la Ville, "La longue marche des animaux assoiffés", paru en 1997 et "Le tour du monde des trois amis", sorti spécialement pour Soleils d'hiver.

"Aux crémets, aux crémets fra

Brochet de Loire au beurre blanc, fricassée de poulet à l'angevine, pâté aux prunes, toutes ces spécialités de la gastronomie angevine composent un excellent repas qui, pour être parfait, ne se terminait pas sans d'onctueux et légers crémets d'Angers ou d'Anjou...

>HISTOIRE

Les crémets sont nés du hasard et du talent d'une jeune cuisinière de grande maison, née aux Aubiers dans les Deux-Sèvres. Un soir de 1890, Marie Renéaume s'aperçoit qu'il lui manque un entremets. Astucieuse, elle réunit la crème disponible dans une terrine, la mélange avec adresse à des blancs d'œufs montés en neige, et remplit des verres à porto de sa composition. Elle nappe son dessert, une fois démoulé, de crème fleurette saupoudrée de sucre vanillé. Le crémet était né. Le succès est au rendez-vous et la recette circule dans les campagnes angevines. À Angers, notre jeune cordon bleu épouse en 1898 André Girault, chef jardinier aux Augustines. Les époux rachètent en 1901 la crémerie David, 2, rue Saint-Julien (partie de rue dénommée rue Louis-de-Romain en 1918) et Marie Renéaume se met à pratiquer sa recette à grande échelle.

Son mari la rejoint un an plus tard. Roger Moisdon rapporte dans

Le Courrier de l'Ouest du 22 juillet 1964 les paroles d'André Girault fils: "André Girault était mon père et j'ai vu maman fabriquer ces crémets que l'on trouvait sur toutes les tables angevines, particulières ou de restaurants, et cela pendant toute une époque. J'avais une dizaine d'années environ quand j'ai vu ma mère travailler la crème fraîche dans une jatte d'un contenu de dix litres au moins; elle battait longuement l'onctueux produit à l'aide d'un fouet fabriqué par mon père sur ses indications... C'était avant 1914, et je me souviens que le dimanche matin, *le grand restaurant de l'Entr'acte en* particulier, qui ouvrait alors une large façade place du Ralliement, nous commandait plus de deux cents crémets... Ils coûtaient 2 sous seulement..., mais c'était une époque où pour trois francs on faisait un repas plantureux". La crémerie Girault vendait beurre et

œufs, mais également des produits d'épicerie. Curieusement, elle tenait

aussi lieu de bureau de commandes



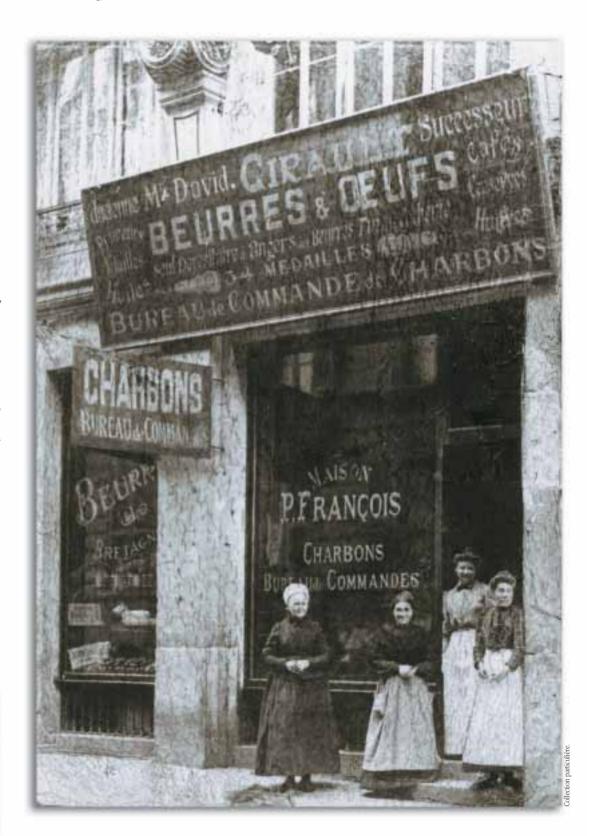
pour des charbons... Tous les crémets n'étaient pas vendus sur place ou aux hôtels de la ville. Des marchandes ambulantes les détaillaient avec leurs voiturettes baptisées "crémets". "Aux crémets, aux crémets frais!" criaient-elles. Beaucoup d'Angevins raffolaient des crémets, comme le photographe Jacques Evers, qui les aimait accompagnés de fraises des bois et arrosés de Triple-Sec Cointreau...

Contrefaçon

Naturellement, pas de succès sans contrefaçon. Si Marie Renéaume n'a jamais pris la précaution de déposer la marque "Crémets" au tribunal de commerce, un boulanger-pâtissier d'Angers l'a fait pour elle... Le 2 mai 1910, Louis Fouquet, 95, route de Paris, dépose la marque "Crémets des ducs d'Anjou".

En 1921, Curnonsky n'hésite pas à écrire dans le Guide des merveilles culinaires de l'Anjou: "Le crémet

angevin est un régal des dieux! Malheureusement, la recette est une tradition locale dont le secret n'appartient qu'à quelques paysannes qui le gardent jalousement et donnent ainsi un fameux démenti au fabuliste! On trouve le crémet à Saumur et à Angers. Nulle crème chantilly n'approche de ce petit mulon mousseux, parfumé, onctueux et léger. Un crémier de la rue de Bellechasse [Paris, 7° arr.] en avait eu la recette, voici quelques années, et vendait assez



is !"

Marie Renéaume, épouse Girault, sur la marche de son établissement, avec deux employées et sa mère, portant la coiffe.

cher un ersatz du crémet angevin. Ce n'était pas mauvais, mais c'était tout de même un ersatz [...]. Je ne connais rien à pouvoir être mis en parallèle avec le crémet d'Anjou que le broccio corse; ni l'un ni l'autre ne peuvent être transportés; il faut les manger sur place".

En 1923, les Girault se retirent des affaires et, peu à peu, la vente de ce délicat produit artisanal cesse. C'est qu'il ne supportait ni production industrielle ni voyage. La spécialité n'a donc pu s'exporter hors du département. En 1938, le Larousse gastronomique de Prosper Montagné mentionne les "Crémets d'Angers ou de Saumur" comme étant un "fromage à la crème additionnée de blancs d'œufs que l'on prépare en y ajoutant, petit à petit, de la crème fraîche fouettée très ferme. tout en fouettant pour bien mélanger les éléments. On remplit avec cette composition des petits moules perforés, revêtus de mousseline fine que l'on met à égoutter au frais. Au moment de servir, on démoule les crémets sur un compotier ou un plat creux, on les nappe de crème fraîche". La spécialité, réalisée à partir de fromage blanc et non plus exclusivement de crème fraîche, s'est donc déjà dévoyée à cette date, pour devenir rapidement un simple fromage blanc de fabrication industrielle, fouetté et nappé de crème, loin de la recette et de la fabrication d'origine. Le véritable crémet est tombé dans l'oubli, comme en témoigne l'Inventaire du patrimoine culinaire des Pays de la Loire publié en 1993, qui part d'une base de... fromage blanc.

Svlvain Bertoldi Conservateur des Archives d'Angers

Je remercie vivement M. André-Jean Girault, petit-fils de la créatrice des crémets, nour ses documents.



Vous avez adoré un bouquin: abandonnez-le pour que d'autres le lisent. Le passe-livre, idée généreuse et poétique, débarque à Angers.

Un livre termine souvent sa vie coincé sur une étagère à prendre la poussière, perdu au milieu de dizaines d'autres bouquins. Désormais, il va pouvoir connaître un tout autre destin, passant de main en main, de lecteur en lecteur... Préparez-vous à découvrir des ouvrages abandonnés dans des endroits inhabituels: gare, salles d'attente, laveries, bureaux de poste, supermarchés... Si cela vous arrive, n'hésitez pas: prenez-le et lisez-le à condition d'accepter de le remettre ensuite en liberté.

"Il ne faut pas casser la chaîne invisible des lecteurs", explique Francis Krembel, président de l'association TraumFabrik qui lance à Angers cette étonnante pratique. Nés aux États-Unis, les passeurs de livres ont traversé l'Atlantique il y a quelques

années pour débarquer à Florence. La France est désormais touchée. "Il faut évidemment choisir des coups de cœur. L'idée est de faire lire la littérature qu'on aime", insiste Francis Krembel.

À Angers, les passeurs de livre ont leur quartier général à l'Autrement café, rue Lionnaise. Les passionnés peuvent venir y discuter ou y trouver des livres "libérés". En effet, un des premiers totems français vient d'y être installé. Il peut accueillir une centaine d'ouvrages.

Avant d'être mis en circulation, un livre doit être enregistré. Il aura ainsi une étiquette ronde sur la couverture et un numéro d'identification. Les détails sont disponibles sur le site internet des passeurs de livres ou, pour les non adeptes du web, à l'Autrement café.

Libérer ainsi un livre, c'est un peu lancer une bouteille à la mer. "Nous sommes trop jeunes dans la pratique pour avoir entendu parler de parcours incroyables. Mais, nous ne désespérons pas de voir certains de nos ouvrages vivre un fabuleux destin", rêve Francis Krembel. Car, grâce à internet, il est possible de suivre les étapes de la vie d'un livre, ainsi que l'endroit où il se trouve quand il est de nouveau relâché dans la nature. Dans certains cas, un petit jeu de piste est proposé par le passeur: au futur lecteur de trouver la planque. On peut envisager par exemple de devoir aller chercher Les Fleurs du mal

de Baudelaire chez un fleuriste... "Enfin, tout est possible à condition de vouloir faire partager son amour des *livres"*, précise Francis Krembel. Et pour ceux qui voudraient aller

L'Autrement café, le "QG" des passeurs de livres angevins. lci, les trois responsables de TraumFabrik: Maria Rosaria Mannino entre Janne et Francis Krembel.

encore plus loin dans la discussion, TraumFabrik relance une fois par mois, à l'Autrement café, ses brouillons de lecture.

BC

www.passe-livre.com; www.brouillon-de-lecture.com: www.lautrementcafe.fr Tél.: 02 41 73 10 77. Inauguration officielle du Totem à l'Autrement café, 90, rue Lionnaise, le 19 décembre à partir de 18 h 30.

Des boîtes contre le cancer

La Lique contre le cancer renouvelle son "opération des boîtes" à l'occasion des fêtes de fin d'année. 900 boîtes seront déposées dans les commerces du département pour collecter des pièces de monnaie. Les sommes - 10000 € reversés en 2002 - serviront au soutien d'actions locales. "Nous intervenons dans trois domaines, précise Pierre Lazarus, du comité

départemental: l'aide à la recherche, l'amélioration des conditions de diagnostic, de dépistage et de traitement, et l'amélioration des conditions de vie du malade. Concrètement, nous participons par exemple à l'acquisition d'appareils très innovants. Ce sera le cas avec le "PETscan", un équipement encore peu développé en France, utile aussi bien pour la recherche que pour le

traitement des patients." La Ligue apporte 800 000 € sur un total de 3 M€ d'investissements. Ces acquisitions se font le plus souvent en partenariat avec le centre Paul-Papin, le CHU d'Angers et I'INSERM.

Comité départemental de la Ligue contre le Cancer: 2, square La Favette, 49 000 Angers. Tél.: 02 41 88 90 21. comite.49@wanadoo.fr

L'œuvre du musée : en attendant la réouverture du musée des Beaux-Arts, en juin 2004, Vivre à Angers et la conservation des musées d'Angers vous proposent, chaque mois, de découvrir une œuvre des collections angevines. Après une sculpture contemporaine de l'artiste Gérard Garouste, dans le dernier numéro, voici La femme au masque, de Lippi. Derrière un doux visage, l'artiste a peint une allégorie misogyne.

La femme au masque

Lorenzo Lippi,



Un artiste, une œuvre

Lorenzo Lippi (1606-1665) a vécu à Florence, où il a mené une carrière de peintre et de poète. La puissante famille des Médicis était son principal mécène. Toutefois, Lippi a également réalisé des œuvres pour la cour d'Innsbruck, en Autriche. À la fin de sa vie, il s'oriente presque exclusivement vers des sujets non religieux, comme dans cette œuvre léguée par un collectionneur privé à la ville d'Angers pour le musée des Beaux-Arts en 1882-1884.

La simulation

Sur un fond sombre, sans aucun décor, se détache le buste d'une jeune femme. Sa main gauche, qui semble reposer sur le bord du tableau, tient une grenade, tandis que la droite porte un masque. Elle regarde le spectateur, mais son visage impassible ne laisse paraître aucun sentiment particulier. L'identité de cette jeune femme est inconnue, mais on suppose qu'il s'agit d'une des filles d'Agnolo Galli, commanditaire et protecteur de Lippi. Une lumière provenant de la gauche éclaire violemment son visage, qui surgit de la pénombre. Cet éclairage permet au peintre de subtils effets d'ombres et de lumière, particulièrement sur les mains et sur les plis du vêtement, ainsi accentués.

Les deux objets que tient la jeune femme, un masque et une grenade, sont des symboles fréquents dans la peinture. Le masque est souvent perçu comme l'emblème du théâtre ou de l'imitation, mais aussi de la dissimulation voire du mensonge. Se masquer revient, en effet, à se cacher... La grenade peut également avoir cette signification : bien qu'elle soit appétissante, elle peut être âpre au goût. Ce tableau serait alors un portrait allégorique : à travers les traits de la fille de Galli, Lippi représenterait la simulation.

Mais la grenade, depuis longtemps synonyme de fécondité, peut également suggérer le sexe féminin. Lippi associerait donc ici le symbole de la simulation, le masque, à celui de la féminité, la grenade. Cette allégorie de la simulation pourrait donc également avoir une signification plus misogyne. Ceci ne serait pas étonnant chez Lippi, qui a écrit des poèmes satiriques. Sa pratique de la littérature rend en outre possible cette allégorie complexe, le peintre maniant déjà avec la plume ce type de symboles ambigus.



a grenade que tient la jeune fille vient d'éclater, le fruit est mûr. Une fente laisse entrapercevoir les grains et la chair rouge à l'intérieur. La sensualité qui se dégage de ce motif, l'associe depuis longtemps à la fécondité. La Vierge peut également tenir ce fruit, qui annonce sa maternité.

La simulation révélée :

"Le tableau florentin dit l'équivalence du sexe féminin et de la dissimulation [...] la femme est menteuse, hypocrite, dissimulatrice... L'humeur moqueuse et moralisante de Lorenzo Lippi, auteur de divers poèmes satiriques [...] le rendait fort capable d'une telle composition, pour laquelle il ne devait pas manquer de clients masculins

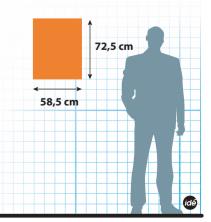
Anne-Marie Lecoq, "Une peinture 'incorrecte' de Lorenzo Lippi", Revue de l'art, 130, 2000, p. 15.



oile léger couvre les épaules de la jeune femme. Figurer la transparence est pour le peintre un tour de force. Son aspect négligé et l'étrangeté de la coiffe viennent animer le modèle, pourtant plutôt statique.



est un "faux visage utilisé pour le théâtre comme pour le carnaval. Dans ce cadre, il évoque la transgression des normes. L'identité étant cachée, l'individu peut agir en tout impunité... Ici, le visage est découvert, le masque en constitue le pendant.



VIVRE A ANGERS

Publications angevines

>DISQUES

Les amphibiens et reptiles d'Europe, cédérom tout public (Mac/PC) par la société angevine Altaïr. Génération 5.

L'ONPL a enregistré deux créations contemporaines du compositeur Jean-Louis Florentz, en résidence auprès de l'orchestre: L'Anneau de Salomon et L'Enfant des îles.

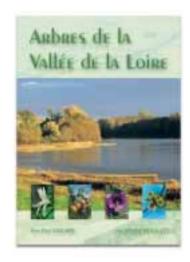


Noëls d'Angleterre, Parole et Lumière, par la Maîtrise des Pays de Loire, direction Bertrand Lemaire. Quatorze "carols", du Moyen-âge à nos jours, chantés sur des textes français de Marie-Antoinette Noury et enregistrés en février par le chœur d'enfants, à la chapelle du Bon-Pasteur, avec Damien Hérisset à l'orgue. Orchestration interprétée par des musiciens de l'ONPL. Éditions SM, en vente à l'École maîtrisienne, 10, rue du Vollier (20 €), à l'Orchestral, 56, rue du Mail, et à la Fnac. Contact, 0241886061.

>LIVRES



Loire sauvage, photos de Louis-Marie Préau, textes de Philippe Huet. Un livre somptueux! L'Angevin Louis-Marie Préau sait guetter, pendant des heures s'il le faut, l'envol d'un groupe de barges à queue noire, l'offrande d'un poisson d'un martin pêcheur à un autre, un cerf dans une clairière ou la lumière d'un soir d'hiver sur la Loire, près de Saint-Mathurin. Louis-Marie Préau immortalise des instants de perfection, chaque photo dit, et fait partager, son émerveillement devant la nature. Le texte est parfaitement en accord, Philippe Huet raconte la Loire d'une plume élégante et simple. Éditions Hesse, 41 €.



Arbres de la vallée de la Loire,

photos de Jean-Paul Gislard, textes de Joël Planchenault. Après le guide de la flore, paru l'an dernier, un petit livre qui permet d'identifier une centaine d'arbres, arbustes, arbrisseaux et sous-arbrisseaux. Format 10 x15, pratique à emporter partout. 15 €, disponible à La Petite Marquise, ou sur commande à Jean-Paul Gislard, 8, rue Édouard-Vaillant, 49000 Angers (frais de port 5 € pour 1 ou 2 exemplaires).

Mémoire du quartier Est

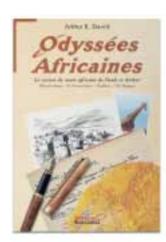
d'Angers, de 1744 à nos jours. Un groupe d'habitants s'est plongé avec passion dans les archives et en a extrait l'histoire de tout le quartier Est, de Pasteur au Grand-Pigeon: les entreprises et industries, les lieux significatifs, les écoles, la paroisse Saint-Antoine, la guerre de 39-45, la vie du quartier... Disponible au centre communal d'action sociale, au centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau, 0241961200, et à la librairie Contact.

Bosnie, la mémoire à vif.

De Isabelle Wesselingh et Arnaud Vaulerin. Préface de Elie Wiesel. L'Angevin Arnaud Vaulerin, journaliste à Libération, signe avec Isabelle Wesselingh, correspondante de l'AFP aux Pays-Bas, une longue et



minutieuse enquête. Onze ans après la "purification ethnique" tentée par les Serbes en Bosnie, ils sont retournés à Prijedor, "laboratoire du nettoyage ethnique" afin de comprendre. Réfugiés, survivants des camps, anciens criminels… les témoignages recueillis sont bouleversants. Un livre contre l'oubli. Buchet/Chastel. Diffusion Seuil. 22 €.

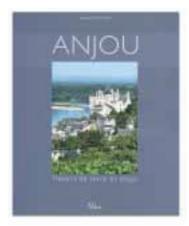


Odyssées Africaines. Le carnet de route africain de Paule et Arthur. Volume I, Angers – Khartoum. Dessins et aquarelles de Denis Graveleine. Éditions Artisans voyageurs. 23 €.

Les maths cent problèmes. Pour rafraîchir les esprits et réconcilier tout le monde avec les chiffres. De Roger Beslon et Daniel Lignon. 90 pages, 7 €. Édition Le Polygraphe.

Corps de Loire. Photographies de José Saudubois, poèmes d'Antoine Bosseau. Préface de Jacques Boislève. Éditions Libre mémoire. 32 pages. 14,50 €.

Anjou, trésors de terre et d'eau. Une découverte de l'Anjou à travers les quatre éléments : l'eau, la terre, l'air et le feu. Une balade riche en images - 150 photographies signées Jean-François Rabillon, Louis-Marie Blanchard, Cécile Langlois et Philippe Nédélec, qui signe également une partie des textes avec Isabelle Kersimon. Un bel album pour partir à la découverte des trésors du département : les rives de la Loire et les coteaux du Layon, l'habitat troglodytique et les clochers tors du Baugeois. Des portraits d'Angevins, saisis dans leur métier : vigneron, écuyère, horticulteur, potier, danseuse ou fendeur d'ardoise. Hermé Régions. 38 €. 140 pages.



Les heures de gloire de la marine de Loire. Un album couleur sable de Loire écrit et illustré par Jacques Poirier. 64 pages. 14 €. Corsaire éditions.

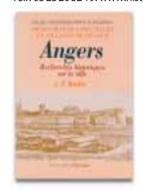
Si l'orthographe m'était contée.

De Bernard Paquereau, illustré par Michel Faure. Éditions du Petit Pavé. Des trucs et astuces pour écrire sans faire de fautes. À noter, dans cet esprit, l'ouvrage de Pierre Laurendeau: Le Français cent difficultés, aux éditions Le Polygraphe.



Angers, ses monuments et ceux du Bas-Anjou, par J-F. Bodin. Réédition du livre paru en 1846.

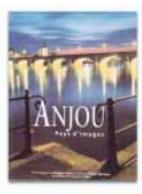
89 €. Par courrier à : Le Livre d'histoire, 17, rue de la Citadelle, 02 250 Autremencourt. Tél.: 03 23 20 32 19. www.histo.com



Les diamants du Delta. De Daniel Roussel. Ses impressions africaines sont devenues une histoire d'aventures à la Tintin. En librairie. 13 €. Illustrations de Grau-Garriga.



Anjou - Pays d'images. Cent visages de "l'Anjou séducteur", fixés sur pellicule. 200 clichés de Philippe Caharel. Textes Philippe Martinet. 144 pages, 34,90 €. Éditions SEPP. En librairie.



L'atlas des paysages de Maineet-Loire. Publié par le conseil général, la direction régionale de l'Environnement et la direction départementale de l'Équipement. Cartes, croquis, photos. 200 pages. 28 €. Éditions Le Polygraphe.

Loire, 100 millions d'années de beauté. 140 pages de photos signées Pierre Aucante, Olivier Le Guillou, Louis-Marie Préau, Jean-Baptiste Rabouan et Thierry Bonnet. Cheminements, 30 €.

>RENDEZ-VOUS

"Avant-Premières 2004",

répétition publique du centre national de danse contemporaine, le 11 décembre, à 18 h 30, studio des Abattoirs, bd du Doyenné. Gratuit, réservation obligatoire au 0241241212.

Mercredi d'info sur les métiers de la fonction publique avec le centre information jeunesse, le 10 décembre, de 14 h à 17 h, salle Thiers-Boisnet.

Participez aux traditionnels chants de Noël en anglais, dans les rues le 14 décembre. Apportez un goûter et vos contes de Noël préférés. À 15 h à la bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet, 0241 2497 07.

Portes ouvertes à la SPA les 13 et 14 décembre, promenade de la Baumette, 0241 66 32 23 ou http://perso.wanadoo.fr/confspa

Réunion de Contact Maine-et-

Loire, association animée par des homosexuels et leurs proches, le 10 décembre, à 20 h, au 35, rue Saint-Exupéry. http://contact.france.free.fr ou contactmloire@aol.com

Rencontre de l'INH, rue Le Nôtre, le 16 décembre, à 18 h, sur "Enjeux et stratégies d'une coopérative fruitière du Val de Loire".

Visite du quartier de la cathédrale le 13 décembre à 15 h avec Angers Tourisme. RDV place Kennedy.

Dits et Nouvelles, le 11 décembre à 19 h, bibliothèque municipale. Michèle Desbordes, remise du prix Harfang de la nouvelle. Tél.: 02 41 24 25 50

Concert lyrique pour l'association des chiens guides d'aveugles de l'ouest, le 19 décembre, à 20 h 30, à la chapelle des Ursules avec la chorale Ligeralis. De 5 à 10 €.

Réservation, 02 41 68 59 23

Des chèques pour lire en famille

Comme tous les ans depuis 1997, quelque cinq mille familles d'Angers viennent de recevoir des

"chèques lire".

Le centre communal d'action sociale les attribue, à raison de deux chèques de 7,62 € par enfant jusqu'à 16 ans, aux familles à faible revenu⁽¹⁾, d'après le fichier de la caisse d'allocations familiales.
Ce dispositif entre dans le cadre de la charte Culture et solidarité, dont

le but est l'accès à la culture pour tous. La lecture en est un des axes privilégiés. Elle stimule l'imagination et permet des moments de rencontre entre parents et enfants autour d'un livre. Près des deux-tiers des familles vont chercher les livres chaque année.

L'envoi est accompagné de l'adresse des librairies participantes et d'une liste de livres conseillés, préparée par la bibliothèque municipale. Mais les familles sont libres de leur choix.
Elles sont également invitées aux animations autour du conte qui ont lieu, à la même période, dans les bibliothèques municipales et, cette année, au Grand-Théâtre dans le cadre de Soleils d'hiver.

(1) Quotient familial inférieur à 320 €.

>INFORMATIONS

Lycéenne allemande cherche famille d'accueil de février à juin. Renseignements au 0241 05 40 84.

Vous souhaitez devenir famille d'accueil? Contactez l'ambassadrice de Wigan, à la mairie, 0241054086.

Pour ses Mercredis d'info,

le centre information jeunesse cherche des témoignages de jeunes partis à l'étranger (séjours au pair et linguistiques.) Avant le 10 décembre, 02 41 87 74 47 ou cij.angers@vukke.angers.fr

Le centre information jeunesse sera fermé du 19 décembre, 18 h, au 5 janvier, 13 h.

5° édition de "Made in Angers" du 2 au 22 février. Réservations pour les scolaires dès maintenant au 0241235031 et à partir du 12 janvier pour le public au 0241235000.

Fermeture des bibliothèques municipales: du 23 au 27 décembre, Monplaisir, La Fayette, Imbach, Saint-Nicolas, Roseraie. Du 26 au 31, Justices. Du 30 décembre au 3 janvier, Lacde-Maine, Belle-Beille. Du 26 décembre au 3 janvier, Verneau. Ouverture de Toussaint à 13 h du 23 au 27 décembre.

Le Cybercentre de la Roseraie sera fermé du 10 au 13, du 22 au 27 et le 31 décembre.

Les conciliateurs de justice reçoivent sur rendez-vous au tribunal d'instance, 02 41 20 51 80; mairie de Belle-Beille, 02 41 48 12 81; centre social CAF, 02 41 23 12 50; mairie des Justices, 02 41 79 14 40; mairie de Monplaisir, 02 41 27 22 60; mairie de la Roseraie, 02 41 66 67 40.

>SOLIDARITÉ

Réveillon de l'Amitié, le

31 décembre à 20 h, greniers Saint-Jean. 25 € par personne. 0241888565.

Bûche de la Fondation de France dans les commerces participants. 0,50 € par bûche pour aider les personnes en détresse.

Vente de cartes de vœux et de cadeaux par l'UNICEF à Espace Anjou et Géant Casino Roseraie du 8 au 13 décembre, à Carrefour Grand-Maine du 15 au 20 et au centre Leclerc-Camus les 18, 19 et 20.

>ATELIERS

Atelier de calligraphie le

13 décembre, de 9 h 30 à 12 h 30, au théâtre du Champ de Bataille, 0241720094. **Stage avec l'association** Moteur Action les 13 et 14 décembre sur l'expression théâtrale. 02 41 25 06 99.

Stage BAFA (première partie) du 23 au 30 décembre et approfondissement du 26 au 31 décembre. Les Francas, 0241480203 ou Les-Francas@wanadoo.fr

Formations générales et approfondissements BAFA

approfondissements BAFA pendant les vacances scolaires de Noël. ADFOCAL, 0241 22 00 88.

Atelier "De la tapisserie à l'art textile" le 20 décembre de 15 h à 17 h 30, pour les 6-14 ans.
De 3 à 5 €. Réservations et renseignements, 0241 182454.

Formation gratuite "S'initier à la création d'entreprise" du 15 au 19 décembre, MPT Monplaisir avec la Boutique de gestion. 02 41 66 52 52.

>SORTIES

Randonnée roller famille avec l'Intrépide le 4 janvier. À 10 h, place Leclerc, casque obligatoire. Gratuit. 0681234540.

Théâtre sur glace d'Igor Bobrin "Cendrillon sur glace" le 19 décembre à 20 h, à la patinoire. 02 41 88 28 45.

Animations Soleils d'hiver

à la bibliothèque municipale

Konaté, écrivain et éditeur à

Toussaint. Conférence de Moussa

Bamako, sur le livre et la lecture

gratuit. Regards sur le Mali, trois

au Mali, le 20 décembre, 16 h.

À l'heure africaine

Les oiseaux des jardins le

13 décembre, de 14 h à 16 h, avec la LPO, maison de l'environnement, 0241223230.

Balade nature au lac de Maine le 14 décembre, avec la LPO, à 8 h 45, au camping. Tél.: 0241444422.

"Angers en lumières" avec Angers Tourisme. Découverte de la ville en car pendant le marché de Noël les 12, 15, 19, 27 et 29 décembre à 20 h 30 sur le parking du château. 3,5 €. Réservation obligatoire au 024123 5000.

Les samedis d'Art et d'histoire pendant les vacances scolaires à 15 h, avec Angers Tourisme, place Kennedy, 0241235000.

Concert des Chœurs de Saint-Maur et des Petits Chanteurs de la Cité, le 11 janvier 2004, à 15 h, à l'église Saint-Joseph. De 3 à 6 €. Contact, 02 41 66 54 76.

>INSCRIPTIONS

La Ville recrute des animateurs pour les centres de loisirs municipaux: être étudiant, titulaire du BAFA au 31 décembre (ou sous conditions si BAFA en cours). Adresser lettre manuscrite et CV avant le 31 décembre: direction Éducation-Enfance, service Animation-Ressources Humaines, BP 23 527, 49035 Angers CEDEX 01. Contact, 02 41 05 43 89.

>VACANCES

Les catalogues villages de vacances 2004 de l'association Tourisme et Loisirs sont disponibles au 25, rue Saint-Lazare. Tél. 02 41 48 73 73.

>SANTÉ

L'association Neurofibromatoses et Recklinghausen informe, aide et soutient le malade et son entourage. Antenne locale, 13 bd Albert-Blanchoin, 0241685278.

expositions: le jumelage Angers-

Bamako et le 10° anniversaire des Claec; Au fil du fleuve Niger,

photos de Daniel Roussel; des

jouets fabriqués "à l'africaine",

travaux d'enfants au centre

Marcelle-Menet.

ABONNEZ-VOUS À VIVRE À ANGERS!

Vous quittez Angers? Vous habitez la périphérie? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété et accompagné d'un chèque de 12,20 € libellé à l'ordre du Trésor public à:

Hôtel de ville, service information, B.P. 23 527 49035 Angers CEDEX 01.

Nom: Prénom: Adresse:

Ville: Code postal:

34

infos PRATIQU



Environnement santé publique 02 41 05 44 21 (bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution...)

02 41 54 56 00 Propreté publique

Tri sélectif TOM (gratuit sur poste fixe) 0 800 41 88 00

Les déchetteries de la Baumette, de Villechien (chemin de la Paperie), du Lac bleu (Adézière, Avrillé), du Petit-Guichard (Saint-Sylvain-d'Anjou), des Brunelleries (Bouchemaine), et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

0241545610 Gestion des déchets

(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, 0241545620 désourisation, chiens errants Nids de guêpes, reptiles

Mesures qualité de l'air-qualité de l'eau 02 41 05 44 18

Douches municipales 2, rue Léon-Jouhaux 02 41 20 30 84



0800490505 Mairie 5 sur 5 (gratuit depuis un poste fixe)

Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores...

02 41 05 40 00 Hôtel de ville (standard) Police municipale 02 41 05 40 17

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Obiets trouvés 02 41 05 44 79



ΓÉ
02 41 88 87 40
02 41 48 49 48
02 41 86 07 22
02 41 32 79 17
0 800 840 800
02 41 88 76 00
xe) 0 800 231 313
0 803 309 310



SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri Plaintes pour discriminations raciales Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49 CLIC 02 41 25 01 11

Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91 3. allée du Haras

SOS Urgences mamans (garde d'enfant) 02 41 60 26 38 Angers Proxim'services (garde d'enfant) 02 41 20 77 03 Écoute parents - enfants 02 41 43 44 44 Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98 Planning familial 02 41 88 70 73

Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles,

viol. violence, inceste. 02 41 87 97 22 Sos Femmes Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00 02 41 48 19 28 **Mouvement du Nid**



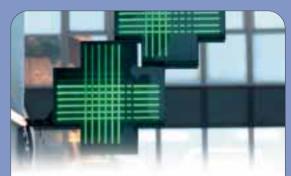
TRANSPORT

Voirie	02 41 21 54 00
Météo (0,34 €/mn)	08 36 68 00 00
Bus (Cotra)	02 41 33 64 64
Taxis	02 41 87 65 00
Gare routière	02 41 88 59 25
SNCF (0,34 €/mn)	08 36 35 35 35
Aéroport d'Angers-Marcé	02 41 33 50 00
Fourrière automobile	02 41 21 55 00
Sara Stationnement	02 41 24 13 40



URGENCES

0	
Pompiers	18
Police secours	17
SAMU (médecins de garde)	15
Urgences	02 41 35 37 12
Clinique de la main	02 41 86 86 41
Centre antipoison	02 41 48 21 21
Urgence dentiste (le week-end)	02 41 87 22 53
GDF	02 41 43 65 65
EDF (numéro Azur)	0 810 333 049
Eau	02 41 05 50 50
Assainissement	02 41 05 51 51



PHARMACIES DE GARDE

La nuit, jusqu'à 22 heures, appeler le commissariat central au 02 41 57 52 00

Après 22 heures, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité. Pour les dimanches et jours fériés (sauf modification de dernière minute):

Dimanche 14 décembre

Pharmacie **Trouselle**, 94, avenue Patton Pharmacie **Beauté**, rue Michel-Seurat, centre commercial Mollière

<u>Dimanche 21 décembre</u> Pharmacie **Belaud**, place Ney Pharmacie **Godard**, centre commercial du Chapeau-de-Gendarme

<u>Jeudi 25 décembre</u> Pharmacie **Dolais-Nicolle**, 5, place du Lycée Pharmacie **Dequidt**, 11, place Monprofit

<u>Dimanche 28 décembre</u>

Pharmacie **Deraeve**, 65, boulevard Foch Pharmacie **Harter**, 3, avenue Pasteur

<u>Jeudi 1ª janvier</u> Pharmacie **Bienvenu**, place La Fayette Pharmacie **Durand**, 69, rue Bressigny

<u>Dimanche 4 janvier</u>

Pharmacie **Fouché**, place du Pilori Pharmacie **Serezat**, place Sainte-Croix